

Première Conférence Européenne de l'Économie Sociale  
dans les Pays de l'Europe Centrale et Orientale

**PRAHA SOCIAL ECONOMY 2002**

**ÉLARGIR L'ÉCONOMIE SOCIALE**

Prague, 24 – 25 / 10 / 2002

# Dossier Préparatoire

*Coordination : Bruno ROELANTS  
CECOP  
juillet 2002*

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. Introduction

## 2. Un aperçu général de l'Économie sociale

[Bruno ROELANTS et Claudia SANCHEZ BAJO]

2.1. Une forme particulière d'entrepreneuriat

2.2. La fonction et les apports de l'Économie sociale

2.3. Problèmes politiques clés

- *Information et structures d'aide intermédiaires*

- *Reconnaissance, institutionnalisation et standardisation de l'Économie sociale*

## 3. Exemples de bonnes pratiques dans l'Économie sociale

3.1. Coopération et immigration solidaire : le projet "Travailleurs sans frontières dans l'Europe de demain" CGM (Consortium Gino Mattarelli des coopératives sociales) Italie, et NAUWC (National Auditing Union of Workers'Co-operatives) Pologne

3.2. Il abrite près de la moitié de la population nationale : le mouvement coopératif estonien du logement. Union estonienne des associations des coopératives de logement (EKL)

3.3. Le septième groupe d'entreprises en Espagne : Mondragon Cooperative Corporation (MCC) - (Euskadi)

3.4. Solidarité Est-Ouest en faveur des enfants abandonnés : association de bénévoles roumains-italiens "Bobul / Il Chicco (i.e "the Grain"), à Iasi, Roumanie

3.5. Un complexe institutionnel pour une régénération urbaine : Pfefferwerk - dans la partie est de Berlin

3.6. Comment une ancienne coopérative employant des personnes handicapées s'adapte à l'économie de marché et se développe : STYL, Plzeň, République tchèque. Affiliée à l'union des coopératives de production tchèques et moraves (SCMVD)

3.7. Un modèle de micro-crédit provenant du Tiers-Monde, créant 1000 emplois par an : l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) - France

3.8. Les entreprises de propriété de leurs travailleurs, le cœur de l'économie slovène : ISKRAEMECO. Affilié à l'association slovène des travailleurs associés (DEZAP)

3.9. Un catalyseur pour l'aide aux ouvriers immigrants : le Centre de Service Intégré pour les Immigrants (CSI) - Gênes - Italie

3.10. Une des plus importantes institutions "non-profit" de Slovaquie : Fondation Communautaire Ville Saine in Banska Bystrica

## 4. Comment définir l'Économie sociale?

[Bruno ROELANTS]

## 5. La pertinence de l'Économie sociale dans le développement local et territorial

[Luigi MARTIGNETTI]

**6. Types de politiques publiques concernant les organisations de l'Économie sociale**  
[D'après le CIRIEC-International]

**7. Données sur l'emploi dans l'Économie sociale dans l'Union européenne**  
[D'après le CIRIEC-International]

**8. Les origines du concept de l'Économie sociale et sa dissémination dans le monde**

8.1. Les quatre fondements idéologiques de l'Économie sociale et leur impact actuel  
[Adam PIECHOWSKI]

8.2. Comment le concept d'Économie sociale déborde les frontières de l'Europe  
[Claudia SANCHEZ BAJO]

8.3. Le début de la standardisation mondiale de l'Économie sociale : l'OCDE et l'OIT  
[Bruno ROELANTS]

## 1. INTRODUCTION

Ce dossier a pour objectif de présenter l'Économie sociale et ses questions-clés à tous ceux qui participeront à la Conférence de Prague et à ceux qui sont simplement intéressés par le sujet. Plutôt que de proposer une étude exhaustive, ce dossier est conçu pour encourager le lecteur à réfléchir plus avant sur le sujet afin de stimuler le débat dans les pays d'Europe Centrale et Orientale. Il s'appuie sur du matériel déjà existant, publié ou disponible sur l'Internet, invitant ainsi les lecteurs à poursuivre leurs recherches au travers de la bibliographie et des sites Web proposés.

L'Économie sociale est essentiellement composée de coopératives, de mutualités, d'associations et de fondations. Ses activités ne s'inscrivent ni dans le cadre du secteur public, ni dans celui de l'économie de marché traditionnelle. Ayant pour vocation la satisfaction des besoins, elle ne recherche pas uniquement la réalisation de bénéfices. Ses quatre domaines intrinsèques de développement [1° entrepreneuriat démocratique, social et participatif; 2° emploi et cohésion/insertion sociale; 3° développement local et 4° protection sociale sur la base de l'entraide] sont les bases d'un modèle qui permet de développer une expérience pratique de démocratie qui répond aux besoins et aux attentes des citoyens. Enracinée dans la communauté locale, l'Économie sociale a toujours favorisé les partenariats (avec le secteur public et les autorités locales, avec les syndicats et les entreprises classiques), qui l'ont aidée à se doter d'une structure "en réseau" et à assurer sa croissance.

Au sein de l'Union européenne, l'Économie sociale compte près de 900 000 entreprises et représente environ 10 % du produit intérieur brut et du volume de l'emploi. Dans les pays de l'Europe de l'Est, une nouvelle société civile se fait jour où l'on voit les acteurs les plus traditionnels de l'Économie sociale s'adapter à l'économie de marché, tout en conservant leur sens de la responsabilité sociale. Forte de plus d'un siècle d'expérience, l'Économie sociale contribue activement à une économie de marché moderne et pluraliste et se révèle être, par ses aspects économiques, sociaux, civils et participatifs, un partenaire essentiel de la Société. En tant que tel, l'Économie sociale est un collaborateur majeur des politiques de l'Union européenne et une partie intégrante du modèle social et économique de la future Union européenne, ainsi que l'a reconnu Romano PRODI, parlant des coopératives, dans un discours du 13 février 2002 (Convention Coopérative européenne, Comité Économique et Social de l'Union européenne - Bruxelles).

La Conférence débattera donc du développement de l'entrepreneuriat coopératif, participatif et social, ainsi que de l'émergence des entreprises sociales en Europe de l'Est. Elle s'intéressera particulièrement aux besoins et aux conditions nécessaires pour permettre leur continuité et leur renforcement au travers de leurs valeurs spécifiques, la capacité professionnelle et les gains de productivité du secteur. Une attention plus particulière sera accordée aux sujets suivants : les outils de financement, la cohésion sociale et le développement local durable, le rôle de l'Économie sociale en matière d'emploi et son expérience en matière de dialogue politique et social, de partenariat et de travail en réseau.

Ce dossier comprend huit sections :

Après cette introduction, la section 2 présentera un aperçu général de l'Économie sociale : une première sous-section 2.1 expliquera brièvement pourquoi l'Économie sociale propose une forme particulière d'entrepreneuriat; une sous-section 2.2 discutera du rôle de l'Économie sociale; enfin, la sous-section 2.3 mentionnera les problèmes politiques clés concernés, à savoir le besoin d'information et le développement de structures d'aide intermédiaires consacrées à l'Économie

sociale, ainsi que la reconnaissance publique progressive, l'institutionnalisation et la standardisation du secteur.

La section 3 présentera un résumé de différents exemples de "bonnes pratiques" dans le cadre de l'Économie sociale dans l'Union européenne et dans les pays candidats. Ces exemples ont été choisis en fonction de leur qualité intrinsèque, de leur caractère représentatif et de l'impact socio-économique qu'ils ont dans leurs pays ou dans leurs régions. De nombreux autres exemples auraient pu être proposés...

La section 4 analysera et comparera les quatre principales définitions de l'Économie sociale telles que formulées par des organisations significatives concernées par l'Économie sociale dans l'Union européenne : FONDA, CEP-CMAF, CoR et la Commission européenne<sup>1</sup>. Elle propose ensuite une page de synthèse sur les principaux dénominateurs communs et sur les particularités de ces quatre définitions.

La section 5 s'intéressera à la pertinence de l'Économie sociale en termes de développement local et territorial, en considérant les particularités suivantes dans ses rapports avec le développement local : qualité de l'emploi, capital humain, renforcement de la démocratie et partenariats entre les autorités locales et les acteurs de l'Économie sociale.

La section 6 proposera trois tableaux relatifs aux différents types de politiques publiques concernant les organisations de l'Économie sociale et basés sur une étude réalisée par le CIRIEC-International (Centre International de la Recherche et l'Information sur l'Économie publique, sociale et Coopérative). Ces trois tableaux mettent en évidence les politiques clés pour le développement d'une Économie sociale forte et compétitive : politiques d'offre en matière de structures des organisations de l'Économie sociale; politiques de demande en matière d'activité des organisations de l'Économie sociale et politiques liées à l'emploi dans les organisations de l'Économie sociale.

La section 7 proposera deux tableaux chiffrés de l'emploi dans l'Économie sociale dans l'Union européenne, (tirés de l'étude du CIRIEC-International déjà mentionnée); le premier tableau concerne l'emploi dans l'Économie sociale dans chaque état membre de l'Union européenne et le second l'évolution de l'emploi dans différents secteurs et pays.

La section 8 identifiera les racines historiques du concept d'Économie sociale et sa dissémination dans le monde d'aujourd'hui. Dans une sous-section 8.1, Adam PIECHOWSKI identifie quatre courants de pensée à l'origine de l'Économie sociale du XIX<sup>e</sup> siècle au début de XX<sup>e</sup> siècle : le socialisme, le "pan-coopératisme", le libéralisme et la solidarité chrétienne. PIECHOWSKI soutient avec force que chacune de ces quatre racines théoriques, apparemment contradictoires, peut se retrouver dans l'Économie sociale actuelle et que l'on doit considérer ces quatre courants de pensée à leur juste valeur si l'on veut présenter efficacement le concept d'Économie sociale dans des pays qui ne sont pas familiarisés avec celui-ci. La sous-section 8.2 expliquera comment le concept

---

<sup>1</sup> Ainsi qu'il l'a été dit dans la section 3, la Fondation française FONDA réunit des responsables de la CGSCOP, du Crédit mutuel, du Crédit coopératif, de IDES-ESFIN, etc. Toutes ces organisations furent consultées dans les années 80 quand le concept d'Économie sociale fut reconnu pour la première fois au niveau gouvernemental en Europe. Elles ont ainsi été à la base de la création du concept d'Économie sociale. La CEP-CMAF est le seul comité en Europe qui regroupe et chapeaute les principales catégories d'acteurs de l'Économie sociale. CEP-CMAF est l'acronyme de "Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations". Le CoR est l'acronyme de Comité des Régions de l'Union européenne.

d'Économie sociale a déjà franchi les frontières de l'Europe, suscitant un grand intérêt tant en Amérique du Nord, qu'en Amérique du Sud. Enfin, la sous-section 8.3 montre qu'avec la nouvelle recommandation de l'OIT en matière de promotion des coopératives, l'Économie sociale vient d'entrer dans une ère de standardisation mondiale.

Nous espérons que ce dossier renforcera la compréhension de l'Économie sociale et stimulera un dialogue vivant et fécond.

## 2. UN APERÇU GENERAL DE L'ECONOMIE SOCIALE

Bruno ROELANTS et Claudia SANCHEZ BAJO

### 2.1. Une forme particulière d'entrepreneuriat

La plus récente définition de l'Économie sociale utilisée au niveau de l'Union européenne<sup>2</sup> est la suivante :

*"Les organisations de l'Économie sociale sont des acteurs économiques et sociaux actifs dans tous les secteurs. Elles se caractérisent principalement par leurs buts et par leur forme particulière d'entrepreneuriat. L'Économie sociale inclut des organisations telles que les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces entreprises sont particulièrement actives dans certains domaines tels que la protection sociale, les services sociaux, la santé, les banques, l'assurance, la production agricole, les consommateurs, le travail associatif, le commerce artisanal, l'habitation, l'alimentation, les services de proximité, l'éducation et la formation et dans le domaine de la culture, des sports et des activités de loisir".* (Approuvée en mars 2002 - CEP-CMAF : "Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations". La CEP-CMAF est le seul Comité en Europe qui regroupe et chapeaute les principales catégories d'acteurs de l'Économie sociale).

En outre, toujours selon la CEP-CMAF, le succès des entreprises de l'Économie sociale ne peut se mesurer uniquement en termes de performance économique - nécessaire néanmoins pour la réalisation de leurs objectifs de mutualité et de solidarité - mais doit être principalement évalué par leurs contributions en termes de solidarité, de cohésion sociale et de liens territoriaux.

Ces entreprises peuvent être distinguées des entreprises classiques par des traits spécifiques liés à leurs caractéristiques communes, et en particulier :

- la primauté de l'individu et de l'objectif social sur le capital;
- l'adhésion volontaire et ouverte;
- le contrôle démocratique par les membres (sauf pour les fondations);
- la combinaison des intérêts des membres/usagers et/ou l'intérêt général;
- la défense et l'application du principe de la solidarité et de la responsabilité;
- la gestion autonome et l'indépendance vis-à-vis des autorités publiques;
- l'utilisation de la plus grande part des excédents pour mener à bien des objectifs de développement durable et pour offrir des services d'intérêt général ou particulier aux membres.

On constate, en outre, que l'Économie sociale procure un environnement plus sécurisant que ne le fait le travail indépendant ordinaire. À leur façon, les entreprises de l'Économie sociale permettent aux citoyens ordinaires de faire ce que font depuis 1990 les plus grosses entreprises : mettre en commun et coordonner leurs ressources et leurs aptitudes. Elles réunissent les compétences, les connaissances, le capital et le travail d'un grand nombre et peuvent ainsi acquérir des dimensions qui leur permettent d'être compétitives en matière de production de biens et d'offres de services.

---

<sup>2</sup> Pour une comparaison succincte mais complète des origines et des principales définitions de l'Économie sociale, voir la section 4.

Enfin, les entreprises de l'Économie sociale peuvent fournir des bonnes pratiques dans les domaines de la responsabilité sociale et de l'audit social des entreprises, surtout depuis que le Traité de Maastricht a introduit une dimension démocratique sur le lieu de travail pour toutes les entreprises.

## 2.2. La fonction et les apports de l'Économie sociale

En tant que composant central de la société civile organisée, l'Économie sociale constitue un point de repère pour le pluralisme, la participation, la démocratie, la citoyenneté et la solidarité, en apportant, dans le même temps, la preuve évidente que de tels éléments sont compatibles avec la compétitivité économique et la capacité d'adaptation aux changements sociaux et économiques. En fait, l'Économie sociale :

- est fondée sur les principes de solidarité et d'implication individuelle dans un processus de citoyenneté active;
- génère des emplois de haute qualité et une meilleure qualité de vie et offre un cadre adapté pour de nouvelles formes d'entreprises et de travail;
- joue un rôle important dans le développement local et la cohésion sociale;
- est socialement responsable;
- constitue un facteur de démocratie;
- contribue à la stabilité et au pluralisme des marchés économiques;
- correspond aux priorités et aux objectifs stratégiques de l'Union européenne : cohésion sociale, plein emploi, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, démocratie participative, meilleur gouvernance et développement durable.

En 1995, la Commission européenne a reconnu que 30 à 50 % de la population des différents états membres de l'Union européenne étaient engagés, d'une manière ou d'une autre, dans l'Économie sociale. En outre, les investissements éthiques et solidaires n'ont cessé de s'accroître. MOTCHANE<sup>3</sup> explique que ce type d'investissements s'élève à 400 millions d'euros dans l'Union européenne, qu'ils sont généralement canalisés à travers les secteurs bancaires et d'assurance de l'Économie sociale et qu'ils sont, de plus, d'un très haut rendement. *"Avec des dépôts de plus de mille milliards d'euros, 900 millions d'euros environ dans le crédit, 36 millions de membres et 601 millions de clients, les banques coopératives représentent 17 % du marché de l'Union européenne. Pour les mutualités et les coopératives d'assurance, le pourcentage de la population concernée était, en 1995, de 29,2 % en Europe occidentale, de 30,8 % au Japon et de 31,9 % aux États-Unis"*.

Une importante étude collective, publiée en 1999, a été réalisée par le CIRIEC-International (Centre International de la Recherche et l'Information sur l'Economie publique, sociale et Coopérative) dans les 15 pays de l'Union européenne<sup>4</sup>. L'étude avait pour objectifs d'analyser le rôle de l'Économie sociale dans le marché du travail et de déterminer quelles seraient les structures d'aide et les politiques publiques qui augmenteraient la contribution positive du secteur dans l'intérêt général. Comme l'étude l'a montré, le secteur de l'Économie sociale représente 10 % environ de l'emploi total dans l'Union européenne, soit 8 879 546 personnes employées à temps plein. L'emploi dans le

<sup>3</sup> Jean-Loup MOTCHANE, Conférencier à l'Université de Paris VII, <http://www.ecosol.org.br/textos/Motchane.doc> et <http://www.adufrgs.org.br/ad/68/> \l (Traduit du portugais)

<sup>4</sup> Source : "Empleo y Economía Social en la Unión Europea : Una Síntesis" (Emploi et Économie Sociale dans l'Union Européenne : une synthèse), par Rafael CHAVES et Jose Luis MONZÓN, Université de Valencia, in Informe-Memoria de la Economía Social 1999, CIRIEC-España, Valencia : pages 61-80. Le document en espagnol est une version abrégée de l'étude du CIRIEC-International de 1998 réalisée dans les 15 pays de l'UE et intitulée "Les entreprises et organisations du troisième système : un enjeu stratégique pour l'emploi". Cette étude a été coordonnée par B. THIRY, D. DEMOUSTIER, R. SPEAR, E. PEZZINI, J.-L. MONZON et R. CHAVES.



secteur de l'Économie sociale a, en réalité, augmenté à un taux plus élevé que les taux moyens des économies nationales. Ce même phénomène a été observé dans les trois catégories d'emploi que l'on peut rencontrer dans le secteur de l'Économie sociale :

- emploi direct dans les organisations et les entreprises de l'Économie sociale;
- emploi indirect dans les entreprises ou les entités qui dépendent de l'Économie sociale (compagnies sœurs de groupes coopératifs, par exemple);
- emploi induit, c'est-à-dire, l'emploi créé ou sauvegardé à l'extérieur des organisations et des entreprises de l'Économie sociale (exemple : les travailleurs indépendants dans l'agriculture, le transport, le commerce, etc., qui utilisent les services des coopératives qui les soutiennent).

Selon l'étude du CIRIEC-International, les trois dynamiques principales dans lesquelles l'Économie sociale se démarque dans le cadre de l'emploi ont été :

- la transformation d'emplois existant dans le secteur de l'Économie sociale. Ses entités ont été obligées à développer de nouvelles stratégies en matière de flexibilité interne et externe, étant donné les défis de la globalisation et l'intensification de la concurrence;
- l'émergence de nouveaux emplois, pour répondre aux nouveaux besoins sociaux, qui s'est manifestée, par exemple, dans les coopératives sociales, avec une évolution conjointe de la réglementation légale et des structures d'appui;
- la consolidation d'emplois déjà créés, à travers l'institutionnalisation et la stabilisation, surmontant leur caractère précaire, expérimental ou provisoire.

### **2.3. Problèmes politiques clés**

#### A. Information et structures d'aide intermédiaires

Deux éléments de base sont indispensables pour l'existence et le développement de l'Économie sociale : a) une information partagée et accessible et b) des structures d'aide au niveau « méso ».

a) En ce qui concerne l'information et la documentation au niveau de l'Union européenne nous mentionnerons le site ARIES, qui héberge RES-e-NET Europe<sup>5</sup>.

b) En ce qui concerne les structures d'aide, leur diversité fait pendant à leur créativité en matière de réponse aux besoins de l'économie locale. En France, par exemple, ce sont les Chambres régionales de l'Économie sociale qui ont pour mission de développer sur le territoire les associations, les coopératives et les mutualités<sup>6</sup>. En Espagne, la Confédération des entreprises pour la promotion de l'Économie sociale (CEPES) est une organisation nationale dynamique qui chapeaute tout le secteur<sup>7</sup>. Les organisations d'aide de l'Économie sociale sont actives dans les domaines tels que la création d'emplois dans de nouvelles entreprises, la sauvegarde ou la régénération économique locale par des fonds de réinvestissement dans des communautés locales, la formation et l'emploi pour les personnes désavantagées ou handicapées, ou dans la création de services collectifs pour des petites entreprises de façon à ce qu'elles soient économiquement soutenables. Des exemples de bonnes pratiques seront examinés dans la section suivante.

---

<sup>5</sup> Pour Aries - Social Economy on line : <http://www.aries.eu.int>

<sup>6</sup> Voir : <http://cres-pch.org> et <http://www.ardnpc.org/sociale>.

<sup>7</sup> Voir : <http://www.cep.es>

Au niveau de l'Union européenne, plusieurs organisations-clés de l'Économie sociale, installées à Bruxelles, prennent régulièrement des positions et les communiquent aux autorités publiques, soit d'initiative, soit à la demande de celles-ci. Ces organisations représentent les quatre catégories d'acteurs de l'Économie sociale (les coopératives, les associations, les mutuelles et les fondations) :

- CCACE<sup>8</sup> (Comité de coordination européen des associations de coopératives), qui regroupe à son tour sept organisations sectorielles de coopératives : (ACME, CECODHAS<sup>9</sup>, CECOP<sup>10</sup>, COGECA<sup>11</sup>, EUROCOOP<sup>12</sup>, GEBC<sup>13</sup>, UEPS<sup>14</sup>) et 10 organisations faitières nationales de coopératives;
- AIM (Association internationale de la mutualité)<sup>15</sup>;
- CEDAG (Comité européen des associations d'intérêt général)<sup>16</sup>;
- EFC (Centre européen des fondations)<sup>17</sup>.

Ces quatre institutions forment la CEP-CMAF (Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutuelles, Associations et Fondations), la seule institution représentative au niveau européen de l'ensemble de l'Économie sociale.

L'étude du CIRIEC-International déjà mentionnée dans la section 1.3. ci-dessus souligne aussi l'importance des organisations d'aide au secteur :

*"L'existence d'organisations d'aide pour les entités de l'Économie sociale est un facteur déterminant dans le succès ou l'échec de leurs initiatives et dans sa consolidation. Il n'existe aucun modèle, aucune règle générale en termes de structures d'appui. Elles doivent s'adapter aux contextes, aux territoires et aux cycles de vie des entreprises de l'Économie sociale. Dans chaque phase de ce cycle existent des besoins spécifiques qui doivent être rencontrés de manière adéquate. Les structures d'appui se spécialisent parfois dans une fonction, mais elles offrent, en général, différents types de services qui sont :*

#### 1. Soutien technique aux facteurs de production

- Formation
- Finances
- Services de fourniture et de commercialisation

#### 2. Soutien économique et social pour le développement économique de l'entreprise

- Développement (économique/social)
- Développement des liens au sein des collectivités
- Aide administrative et de gestion
- Consultance et recherche
- Travail en réseau et échange d'informations

#### 3. Soutien politique

- Promotion (i.e; promotion du concept d'organisation de l'Économie sociale)
- Activités politiques sensu stricto
- Règlementation

---

<sup>8</sup> <http://www.ccace.org>

<sup>9</sup> <http://www.cecodhas.org>

<sup>10</sup> <http://www.cecop.org>

<sup>11</sup> <http://www.cogeca.be>

<sup>12</sup> <http://www.eurocoop.org>

<sup>13</sup> <http://www.gebc.org>

<sup>14</sup> <http://www.eurosocialpharma.org>

<sup>15</sup> <http://www.aim-mutual.org>

<sup>16</sup> <http://www.cedag.org>

<sup>17</sup> <http://www.efc.be>

Dès lors, l'étude du CIRIEC-International identifie plusieurs types de politiques publiques destinées aux organisations de l'Économie sociale, en distinguant les politiques d'offre et demande et les politiques en matière d'emploi dans les entités d'Économie sociale (voir la section 6 "les types de politiques publiques concernant les organisations de l'Économie sociale").

## B. Reconnaissance, institutionnalisation et standardisation de l'Économie sociale

Dans les pays candidats à l'adhésion de l'Europe Centrale et Orientale, les autorités publiques et une partie de la société hésitent à apporter un appui direct au secteur de l'Économie sociale, en raison des "empreintes" laissées par les expériences passées. Cependant, comme on peut le voir dans ce dossier, les débats académiques, intellectuels et politiques sur le sujet sont vifs, intellectuellement stimulants et fortement motivés pas des sujets sociaux et économiques auxquels les entreprises et les organisations de l'Économie sociale peuvent fournir des réponses utiles.

Au cours de ces 10 dernières années, lentement mais indiscutablement, le secteur de l'Économie sociale est entré dans une étape d'institutionnalisation et de reconnaissance par les pouvoirs publics dans l'Union européenne. Six états membres de l'Union européenne ont des ministres en charge de l'Économie sociale<sup>18</sup>. Et bien que sept des quinze états membres de l'Union européenne n'aient pas encore officiellement reconnu le secteur, les institutions de l'Union européenne ont déjà pris certaines initiatives : en 1990, la Commission européenne a formulé sa propre définition (analysée dans la section 4 de ce dossier et toujours disponible sur son site Web). Le Sommet européen de l'emploi de Luxembourg en 1997 a aussi reconnu officiellement l'Économie sociale. En 2001, la Commission européenne a reconnu que l'Économie sociale contribuait à des objectifs politiques clés de l'Union européenne, comme la politique sociale et de l'emploi, l'élargissement, l'obtention publique, la propriété d'employé, l'organisation du travail et l'aide au développement<sup>19</sup>.

La première réunion institutionnelle entre le Président de Commission européenne et le mouvement coopératif européen (Convention coopérative européenne, le 13 février 2002, à l'UE; le Comité Économique et Social à Bruxelles) constitue un point de repère dans la reconnaissance progressive de l'Économie sociale au niveau de l'Union européenne. Prenant la parole à la Convention, le Président du Conseil de l'Europe, Romano PRODI a déclaré :

*Je crois que les entreprises coopératives ont un rôle très important à jouer en aidant l'Europe à réaliser ses objectifs économiques, sociaux et politiques. Les coopératives sont aussi une démonstration claire que l'esprit de solidarité qui est à leur racine ne se heurte nullement avec une perspective d'entrepreneur - la combinaison produit ainsi un cercle vertueux. C'est pourquoi la Commission a l'intention de faire tout ce qu'elle peut pour aider les coopératives à se développer économiquement en Europe. Il y a deux ans au Sommet de Lisbonne, des leaders européens se sont fixé un but très ambitieux pendant cette décennie : transformer l'Union en "l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive et dynamique du monde, capable de supporter la croissance économique avec davantage et de meilleurs emplois et une cohésion sociale plus grande". Réaliser*

---

<sup>18</sup> Ibid., 5.1. (Structure des administrations publiques).

<sup>19</sup> Voir le Document de Travail de la Commission Européenne, DG Entreprise 'Les Coopératives dans l'Entreprise Europe' (2001), section 4 (la contribution des coopératives aux objectifs communautaires), disponible on-line sur <http://europa.eu.int/comm/enterprise/entrepreneurship/coop/consultation> dans les langues de l'UE et en bulgare, tchèque, estonien, hongrois, letton, polonais, roumain et slovaque.

*ce but exige qu'une action rapide et décisive réforme non seulement nos économies, mais aussi notre modèle social* <sup>20</sup>.

Autre exemple de reconnaissance au niveau national : Tony BLAIR, Premier ministre du Royaume-Uni a publié la déclaration suivante en ouverture de la Commission Coopérative : *le Mouvement coopératif représente une partie essentielle du monde des entreprises du Royaume-Uni. De propriété ni publique, ni privée, mais coopérative et contrôlé par ses membres pour assurer que ses intérêts commerciaux et communautaires aillent la main dans la main. Je suis heureux d'apporter mon soutien à cette Commission. Elle aidera à identifier de nouvelles opportunités de favoriser un Mouvement Coopératif fort et couronné de succès pour les générations futures*<sup>21</sup>.

Le rapport entre les parties spécifiques de l'Économie sociale et la sphère gouvernementale a pris des formes différentes. Dans quelques pays de l'Union européenne, comme nous l'avons vu, un tel rapport a mené à l'établissement de ministères ou de secrétariats d'État spécifiques, tandis que les acteurs de l'Économie sociale sont restés entièrement dans la société civile. Dans le cas du Royaume-Uni, nous pouvons observer une autre forme d'évolution, par laquelle une partie particulière de l'Économie sociale, à savoir les coopératives, est devenue un acteur politique, construisant un parti politique et faisant même partie, à présent, du gouvernement <sup>22</sup>.

La reconnaissance provenant des autorités publiques, aussi bien nationales que de la Commission européenne, mène à son tour à l'établissement de normes et de standards. Le Document de Consultation de la Commission européenne "Les Coopératives dans l'Entreprise Europe" (novembre 2001) va dans cette direction en expliquant que : *aujourd'hui, la stratégie européenne en faveur de l'emploi fait explicitement référence aux coopératives et à l'Économie sociale au sens large. C'est ainsi que les lignes directrices relatives aux plans d'action nationaux (PAN) pour l'emploi invitent depuis 1998 les états membres à faire rapport sur les initiatives prises dans le domaine de l'économie sociale au titre du pilier « esprit d'entreprise »*<sup>23</sup>.

Le document précise plus loin que tous les gouvernements de l'Union européenne (c'est-à-dire, présents et futurs) devront à présent reconnaître le concept d'Économie sociale d'une façon ou d'une autre : *dans certains états membres, il n'existe aucune tradition en matière d'Économie sociale (ce qui entraîne parfois une interprétation totalement erronée de ce concept). Les futures lignes directrices de la Commission devraient donc préciser ce qu'est l'Économie sociale, en faisant référence à ses éléments constitutifs (coopératives, mutuelles, associations et fondations) qui existent dans l'ensemble des États membres*<sup>24</sup>.

Entretemps, le Conseil de l'Union européenne, la plus haute instance de l'Union, a déjà approuvé une décision sur la façon dont les états membres devraient traiter l'Économie sociale. Après la

---

<sup>20</sup> Voir : [http://www.europa.eu.int/rapid/start/cgi/guesten.ksh?p\\_action.gettxt=gt&doc=SPEECH/02/66|0|AGED&lg=EN&display=](http://www.europa.eu.int/rapid/start/cgi/guesten.ksh?p_action.gettxt=gt&doc=SPEECH/02/66|0|AGED&lg=EN&display=)

<sup>21</sup> Voir : [http://www.co-operatives.net/ch3/3\\_6.htm](http://www.co-operatives.net/ch3/3_6.htm)

<sup>22</sup> Ibid. Le parti coopératif, qui est l'aile politique du mouvement coopératif britannique, est lié au parti travailliste par un accord électoral au niveau national et a en ce moment 25 députés, désignés "Labour and Co-operative" [travaillistes et coopératifs]. Au niveau du gouvernement local, le parti a plus de 700 conseillers, et a récemment publié son agenda coopératif pour le gouvernement local.

<sup>23</sup> Ibid., section 4.2.

<sup>24</sup> Ibid., section 4.2.

publication de documents ad hoc par la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité Économique et Social et le Comité des Régions, la Décision du Conseil sur des lignes directrices pour l'emploi dans les états membres pour l'année 2001, déclare que *les états membres prendront des mesures pour augmenter le développement compétitif et la capacité de création d'emploi de l'Économie sociale, particulièrement la production de biens et de services liés aux besoins qui ne sont pas encore satisfaits par le marché et examiner, afin de les réduire, tous les obstacles que rencontrent de telles mesures*<sup>25</sup>.

Les acteurs de l'Économie sociale en Europe, comme les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, constateront de plus en plus qu'ils s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques créé pour le secteur, avec des normes et des standards correspondants. Il est par conséquent prévisible que les acteurs de l'Économie sociale souhaiteront être davantage que de simples observateurs de ce processus.

---

<sup>25</sup> Décision du Conseil de l'Union Européenne du 19 janvier 2001 sur les lignes directrices pour les politiques de l'emploi des pays membres pour l'année 2001, art 11, 2001/63/EC, Journal Officiel des Communautés Européennes, L 22/18, 24.01.2002.

### 3. EXEMPLES DE BONNE PRATIQUE DANS LE CADRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

#### 3.1. COOPERATION ET IMMIGRATION SOLIDAIRE : LE PROJET "TRAVAILLEURS SANS FRONTIERES DANS L'EUROPE DE DEMAIN"

**CGM (Consortium Gino Mattarelli des coopératives sociales) Italie, et NAUWC (National Auditing Union of Workers'Co-operatives) Pologne**

##### **Date de création**

- CGM : 1987
- ZLSP/NAUWC : 1995
- Projet "Travailleurs sans frontières dans l'Europe de demain" : 2002

##### **Fiche signalétique**

CGM est un consortium italien qui regroupe des entreprises coopératives sociales, actives dans les services sociaux, de santé, éducatifs pour les personnes âgées, les personnes handicapées; les mineurs d'âge, les toxicomanes, etc. (coopératives de type A), ou dans l'insertion professionnelle par l'économie de personnes défavorisées (coopératives de type B).

Dans ce cadre, CGM intervient au niveau de l'appui-conseil technique, de l'organisation de formations, de l'appui commercial et financier, de la conception de projets et de la gestion de projets européens ayant un caractère stratégique et innovateur, de la diffusion des produits culturels et des publications qui favorisent la culture de la coopération sociale. Au cours de ces dernières années, CGM a développé des aspects plus d'entrepreneux, encourageant le transfert d'expériences dans son réseau national et dans des réseaux européens.

L'activité principale de NAUWC est de réaliser l'audit de ses coopératives membres (la vérification des comptes est obligatoire pour les coopératives polonaises); elle propose des services de formation, d'appui-conseil et représente ses membres auprès du gouvernement et d'autres organisations polonaises et internationales. NAUWC essaye aujourd'hui de promouvoir des groupements d'entreprises et des structures de consortium parmi ses coopératives affiliées.

Dans le cadre du projet SCOPE (« *Renforcer les Entreprises Coopératives et Participatives en Europe Centrale et Orientale* »), CGM et NAUWC ont initié le projet "*Travail sans frontières dans l'Europe de demain*" en y introduisant des valeurs coopératives pour essayer d'enrayer la spéculation, parfois criminelle, qui frappe le domaine de l'immigration. L'idée est d'aborder cette question sous l'angle de la réciprocité et de l'intégration : en ce sens, c'est un projet pilote qui peut être reproduit dans d'autres territoires et dans d'autres secteurs de l'économie.

Le projet a pour objectifs :

- de consolider les coopératives sociales de santé en Pologne sur la base d'une stratégie de type consortium et
- d'organiser le transfert d'infirmières des coopératives polonaises de santé affiliées à NAUWC vers des coopératives italiennes affiliées à CGM. En effet, alors que les infirmières sont trop peu nombreuses en Italie, elles sont excédentaires en Pologne.

Un accord général a été signé entre CGM et NAUWC et des accords particuliers spécifiques ont été signés entre NAUWC et les consortiums locaux affiliés à CGM qui adhèrent au projet (à ce jour : Ravenne, Brescia, Crémone, Côme, Bergame et Mantoue). NAUWC organise la sélection des

infirmières et assure leur formation linguistique; CGM, de son côté, s'occupe de la reconnaissance en Italie de leur diplôme polonais. Trois cents infirmières polonaises sont déjà occupées dans des coopératives sociales italiennes (sous l'égide du consortium local de Ravenne) et d'autres sont sur le point de l'être. Elles bénéficient des mêmes conditions de travail que les infirmières italiennes. Les demandes de co-financement ont été introduites pour les phases ultérieures du projet, qui inclura la consolidation de coopératives de Sécurité Sociale polonaises par la création de consortiums et l'organisation d'une structure pour gérer la coopération à long terme entre les coopératives sociales de santé polonaises et italiennes.

## Principaux chiffres

### CGM

- Nombre de travailleurs : 24 000 (dont 1 700 sont des travailleurs défavorisés)
- Nombre de bénévoles : 4 000
- Nombre d'entreprises : 1 100 - regroupées en 71 consortiums locaux
- Chiffre d'affaires : 749 millions d'euros (prévision pour 2002)

### NAUWC

- Nombre de travailleurs dans les coopératives membres : 25 000
- Nombre d'entreprises affiliées : 500
- Nombre de bureaux régionaux : 16

## Contact

### CGM

- Adresse : Via Rose di Sotto 53, 25126 Brescia, Italy
- Tél : 39 030 2893411
- Fax : 39 030 2893425
- Personne de contact : Pierluca GHIBELLI
- E-mail : [pierluca.ghibelli@consorziocgm.it](mailto:pierluca.ghibelli@consorziocgm.it)
- Website : <http://www.retecgm.it>

### NAUWC

- Adresse : ul. Zurawia 47, 00-680, Warsaw, Poland
- Tél : 48 - 22 - 628 27 63
- Fax : 48 - 22 - 630 06 27
- Personne de contact : Adam PIECHOWSKI
- E-mail : <[piechowskia@krs.com.pl](mailto:piechowskia@krs.com.pl)>

### **3.2. IL ABRITE PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION NATIONALE : LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ESTONIEN DU LOGEMENT**

#### **Union estonienne des associations des coopératives de logement (EKL)**

**Date de création (EKL) :** 17.04.1996

#### **Fiche signalétique**

L'Union estonienne des Associations des Coopératives de Logement (EKL) est une organisation représentative au niveau régional, national et international du secteur des coopératives estoniennes de logement. EKL a connu un développement rapide et regroupe aujourd'hui 800 coopératives. Elle agit en partenariat avec l'état dans le cadre de l'élaboration de la législation en matière de logement. Elle a initié plusieurs projets de développement pour promouvoir les conditions des coopératives de logement. En 2001 un projet " Prêts à taux réduit pour les coopératives de logement" a été lancé. Avec l'aide des autorités de la ville de Tallin, 1 million EEK de prêts pour la rénovation a été distribué aux coopératives de logement. En 2002 un nouveau projet a été mis en œuvre permettant aux coopératives de logement de bénéficier de très bonnes conditions d'assurance.

Les activités principales d'EKL :

- formation et organisation de visites d'étude;
- publication du magazine "Elamu" et de différents cahiers;
- consultation (juridique et comptable);
- projets de développement (crédit, rénovation, etc.);
- carte de membre (offrant des services différents auprès de différentes sociétés)

#### **Principaux chiffres**

- Nombre de coopératives de logement en Estonie : 6200
- Nombre de personnes occupant des logements coopératifs : 600 000 (soit 45 % de la population estonienne)
- Nombre de coopératives membres de EKL : 800
- Nombre de personnes occupant des logements des coopératives membres de EKL : 100 000 (6,5 % de la population)
- Nombre de personnes employées par EKL : 12
- Nombre de bureaux régionaux : 9

#### **Contact**

- Adresse : Sakala 23 A, Tallinn, 10141, Estonie
- Tél : 372 6275740
- Fax : 372 6275751
- E-mail : ekl@ekyl.ee
- Personnes de contact : Andres JAADLA - Président du conseil d'administration  
Marit OTSING - Directeur des relations internationales



### 3.3. LE SEPTIÈME GROUPE D'ENTREPRISES EN ESPAGNE : MONDRAGON COOPERATIVE CORPORATION (MCC) - (EUSKADI)

#### Date de création

- Première institution d'enseignement (École polytechnique) : 1943
- Première coopérative (Ulgor) : 1956
- Première institution d'aide de deuxième niveau (Banque : Caja Laboral) : 1959
- Corporation (MCC) : 1993

#### Fiche signalétique

*"MCC est un groupe d'entreprises composé de 150 sociétés organisées en trois groupes sectoriels : Financier, Industriel et Distribution, ainsi que des structures de Recherche et d'Enseignement. Mondragón Corporación Cooperativa est le résultat d'une idée visionnaire d'un jeune prêtre, Don José María ARIZMENDIARRIETA conjuguée aux efforts et à la solidarité de tous nos membres-travailleurs. Ensemble nous avons été capables de faire d'une modeste usine, qui fabriquait en 1956 des poêles et des radiateurs à pétrole, le principal groupe industriel du Pays Basque et le 7ème d'Espagne (...). La mission de MCC est de combiner les objectifs de base d'une entreprise compétitive sur les marchés internationaux avec l'utilisation de méthodes de gestion démocratiques, la création d'emplois, la promotion de ses ouvriers sur le plan humain et professionnel et le développement de son environnement social".*

Jésus CATANIA, Président (extrait du site Web mentionné ci-dessous)

Le succès du groupe Mondragon est principalement dû à l'ensemble impressionnant de structures d'appui que les coopératives elles-mêmes ont graduellement mises en place : fourniture de différents services; développement sectoriel, protection sociale, Recherche et Développement industriel, formation et éducation (dont une université), consulting, financement, etc. Une des plus importantes institutions d'appui est la banque du groupe (Caja Laboral), qui a joué un rôle fédérateur depuis sa fondation en 1959 jusqu'à 1993, date à laquelle MCC a créé.

Jusqu'à la fin des années 80, le groupe a presque exclusivement centré ses activités sur les régions basques espagnoles. Cette situation a radicalement changé au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui, la coopérative de distribution Eroski est devenue l'une des principales chaînes de supermarchés d'Espagne, présente dans tout le pays; quelques coopératives de production d'autres régions ont récemment rejoint le groupe qui s'internationalise rapidement (présent dans 11 pays).

#### Principaux chiffres

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| ▪ Nombre de travailleurs :                                     | 60 000                       |
| ▪ Nombre d'entreprises :                                       | 150                          |
| ▪ Chiffre d'affaires (industrie et activité de distribution) : | 8 milliards d'euros (2001)   |
| ▪ Capitaux gérés (activités financières) :                     | 7,9 milliards d'euros (2001) |

#### Contact

- Adresse : P° José Maria Arizmendiarieta n°5, 20500 Mondragon, Guipuzcoa, Spain
- Tél. : 34 943 779300
- Fax : 34 943 796632
- E-mail : [wm@mcc.es](mailto:wm@mcc.es)
- Website : [www.mcc.es](http://www.mcc.es)

### **3.4. SOLIDARITÉ EST-OUEST EN FAVEUR DES ENFANTS ABANDONNÉS : ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES ROUMAINS-ITALIENS "BOBUL / IL CHICCO (I.E "THE GRAIN"), À IASI, ROUMANIE**

**Date de création :** 1993

#### **Fiche signalétique**

L'Association a été créée à Iasi en 1993, dans une région défavorisée de l'ouest de la Roumanie. L'association a pour principal objectif d'offrir une réponse concrète et dynamique au problème des enfants abandonnés dans des orphelinats roumains où ils sont souvent victimes de sévices physiques, psychologiques et sexuels. L'association accueille, soigne et instruit des enfants et des adolescents provenant de telles institutions et les insère dans leur propre contexte social, éducatif, professionnel et religieux.

"Bobul" est organisé en maisons familiales indépendantes, où "les mères-éducatrices" et le personnel spécialisé soignent et éduquent un nombre limité des enfants d'âges variés et présentant différents types de problèmes et-ou de handicaps, établissant avec eux des rapports affectifs intenses et recréant ainsi une véritable atmosphère familiale. Les enfants handicapés vivent avec les autres enfants, pour leur éviter d'être marginalisés et assurer un apprentissage humain réciproque. Parallèlement, l'association propose les thérapies nécessaires pour la réadaptation, comme la physiothérapie, la psychothérapie, la logopédie, etc., ainsi qu'un important appui psychopédagogique pour favoriser leur développement et leur potentiel personnels.

L'association favorise l'intégration active de l'enfant ou de l'adolescent dans le contexte de son pays, en élaborant des projets individuels dans lesquels il est "le centre" d'une activité "en réseau", avec des relations sociales, scolaires et professionnelles informelles, continues et stimulantes. Un effort important est fait pour favoriser l'insertion réelle à l'école, dans la communauté locale, des centres sportifs, le travail volontaire, des activités culturelles et le monde de travail.

Les principaux projets de réadaptation et de réinsertion sociale développés dans ces maisons familiales sont :

- travail protégé et vie en communauté (11 adolescents), avec la création d'un atelier protégé de boulangerie et de travail artisanal;
- intégration sociale totale (15 adolescents et enfants);
- intégration sociale partielle (14 adolescents et enfants);
- aide permanente et thérapie pour les adolescents et les enfants présentant de sérieux handicaps.

Les difficultés principales dans la mise en œuvre de ces projets sont l'absence de personnel qualifié, la difficulté de développer des activités économiques, un environnement social défavorable aux enfants présentant des handicaps et le fait que l'accès à la plupart des écoles d'état leur est encore fermé.

#### **Principaux chiffres**

- 6 maisons familiales, plus une ferme dont la production leur est réservée
- 50 enfants sont actuellement pris en charge

#### **Contact :**

Adresse : Il Chicco, Bulevardul Chimiei nr.35, bloc F2-1,scara A, etaj4,  
apartament 3/4, 6600 Iasi, Romania  
Tél./Fax : 0040.232.271392;  
E-mail : [ilchicco@mail.dntis.ro](mailto:ilchicco@mail.dntis.ro)  
Personne de contact : Stefania DE CESARE (Président, maîtrise en sciences de l'éducation)

### **3.5. UN COMPLEXE INSTITUTIONNEL POUR UNE RÉGÉNÉRATION URBAINE : PFEFFERWERK - DANS LA PARTIE EST DE BERLIN**

**Date de création** : 1991

#### **Fiche signalétique**

Pfefferwrk gGmbH est une association sans but lucratif active dans un quartier est de Berlin, qui s'occupe des services aux personnes et à la communauté tels que la garde d'enfants, l'amélioration du logement, le développement de la culture locale et des services environnementaux. Elle fait partie d'un projet plus large incluant des structures différentes répondant aux besoins différents. Ainsi, à côté de l'association on trouve une société anonyme, une coopérative, plusieurs associations (pour la culture, le sport, etc.) et une fondation, le tout concentré dans le même secteur de Berlin. Cette structure particulière répond à la nécessité d'adopter la meilleure structure possible pour chaque type de services, sans se cantonner à un modèle unique. Évidemment, les différentes organisations agissent sur le même territoire et poursuivent des objectifs sociaux et démocratiques. Les services sont fournis dans le cadre d'un réseau et avec la participation de différents groupes. En effet, presque tous les stakeholders locaux (comme des détaillants locaux, d'autres associations, etc.) participent à tour de rôle aux différentes activités exercées par l'organisation. L'objectif commun est la création de services en faveur de la population locale.

Les ressources proviennent principalement de subventions publiques accordées sur la base de critères de quasi-marché et, pour une plus petite partie de la vente de biens aux particuliers.

#### **Principaux chiffres**

- Ressources immatérielles : principalement en termes de disponibilité des chefs de projet, assurée par les pouvoirs publics, les entreprises privées et un nombre important de travailleurs bénévoles.
  - Montage du projet : 680 000 €
  - Formations : 1 350 000 €
  - Activités de sensibilisation : 1 250 000 €
- Investissement matériel : 500 000 €, principalement en équipement
- Coût total de fonctionnement de la fondation : app. 3 648 000 € par année
- Personnes employées : app. 190 personnes  
dont 100 personnes dans le cadre de plans d'insertion

#### **Contact**

- Adresse : Pfefferwerk gGmbH, Fehrbelliner St. 92, D – 10119 Berlin
- Tél. : 49.30.44383442
- Fax : 49.30.44383100
- E-mail : [pfefferwerk@t-online.de](mailto:pfefferwerk@t-online.de)
- Website : <http://www.pfefferwerk.de>
- Personne de contact : Mr. Torsten WISCHNEWSKI

### **3.6. COMMENT UNE ANCIENNE COOPERATIVE EMPLOYANT DES PERSONNES HANDICAPEES S'ADAPTE A L'ECONOMIE DE MARCHÉ ET SE DEVELOPPE : STYL, PLZEN, REPUBLIQUE TCHEQUE affiliée à l'union des coopératives de production tchèques et moraves (SCMVD)**

#### **Date de création**

- STYL : 1957
- SCMVD : 1953

#### **Fiche signalétique**

Styl Plzeň v.d.i. fait partie du groupe original tchèque d'employeurs de personnes handicapées, ayant une longue tradition avant 1989. C'est une entreprise relativement importante aux activités industrielles traditionnelles; habillement, reliure, imprimerie, câblage et fabrication de joints, qui a réussi avec succès sa transition vers l'économie de marché, tant en termes de restructuration interne qu'au niveau du marché européen.

Jusqu'au début des années 90, les activités de la coopérative étaient rentables. Plus tard, la disparition des principaux clients de la coopérative a entraîné la dégradation du marché interne provoquant ainsi une sérieuse crise financière. Par l'intermédiaire de la Chambre allemande de Commerce, STYL a noué avec succès de nouvelles relations commerciales en Allemagne, pour la production d'habillement, la fabrication et l'assemblage de produits. En 1993, avec l'aide du cabinet de conseil hollandais HPM Ltd., l'entreprise opéra des changements dans son organisation et dans ses structures de production : les premiers ateliers protégés furent créés. Dans le même temps, elle commença à coopérer avec une société hollandaise réputée dans l'activité de câblage et trois usines obtinrent le label de qualité ISO 9002. En 1997, une nouvelle usine "Joints" a été construite à Plzeň. Styl Plzeň v.d.i. est l'une des plus florissantes coopératives membres de SCMVD (Union des coopératives de production tchèques et moraves), une organisation engagée dans un lobbying actif avec le gouvernement, dans les négociations collectives avec les syndicats et dans des activités d'assistance pour ses entreprises affiliées, particulièrement dans les domaines du marketing (par exemple l'organisation de foires commerciales) et du financement (à l'intermédiaire d'un fonds de développement). En outre, SCMVD a créé une base de données très complète sur ses entreprises affiliées et sur leurs produits, disponible sur CD ROM et sur l'Internet.

Styl Plzeň v.d.i. fait partie des plus grands employeurs de personnes handicapées de la République tchèque. C'est une preuve vivante que les acteurs de l'Économie sociale dans les pays candidats peuvent aussi être des entreprises de moyennes et grandes dimensions pour autant qu'elles soient capables de combiner leur rôle d'entrepreneur avec leur mission sociale.

#### **Principaux chiffres**

##### **Styl Plzeň v.d.i**

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| ▪ Chiffre d'affaires annuel :                      | 2,7 millions d'euros             |
| ▪ Employés :                                       | 410                              |
| ▪ Pourcentage de personnes handicapées employées : | 55 % (225)                       |
| ▪ Taux d'exportation :                             | 60 %                             |
| ▪ Ateliers protégés :                              | 12 pour un total de 180 employés |

## SCMVD

- Nombre d'entreprises affiliées : 390 (dont 50 employant des personnes handicapées, comme STYL)
- Nombre de travailleurs dans les entreprises affiliées : 30 500 personnes (dont 7700 personnes handicapées)

## Contacts

### STYL Plzeň VDI

- Adresse : Radobycicka 24, 305 49 Plzeň, Czech Republic
- Tél : 420-19-723 56 41
- E-mail : [druzstvo@styl-plzen.cz](mailto:druzstvo@styl-plzen.cz)
- Web site : [www.styl-plzen.cz](http://www.styl-plzen.cz)
- Personne de contact : Miroslav ŠREDL, Président

### SCMVD

- Adresse : Vaclaske Nam. 21, 113 60 Praha 1, Czech Republic
- Tél : 420 2 241 093 12
- Fax : 420 2 26 03 01
- E-mail : [svoboda@scmvd.cz](mailto:svoboda@scmvd.cz)
- Web site : [www.scmvd.cz](http://www.scmvd.cz)
- Personne de contact : Jiri SVOBODA

### **3.7. UN MODÈLE DE MICRO-CRÉDIT PROVENANT DU TIERS-MONDE, CRÉANT 1000 EMPLOIS PAR AN L'ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE (ADIE) - FRANCE**

**Date de création :** 1990

#### **Fiche signalétique**

ADIE est une association qui vient en aide aux personnes exclues du marché de travail et du système bancaire en leur fournissant l'accès au crédit nécessaire pour la création de leur propre emploi. L'idée était d'adapter au contexte français l'expérience du micro-crédit, qui s'est considérablement développée dans des pays du Tiers-Monde où il a aidé des millions des gens à créer leurs propres emplois.

En France, où 7 millions de personnes vivent dans la pauvreté, la demande en micro-crédits a fortement augmenté au cours de la dernière décennie : il est estimé que 20 000 à 30 000 personnes souhaitent créer leur propre emploi, mais ce chiffre pourrait passer à 100 000 si l'environnement régulateur était simplifié et si des ressources financières suffisantes étaient disponibles.

Les personnes qui désirent créer ou développer une activité indépendante peuvent entrer en contact avec un des 22 bureaux régionaux de l'association, où la faisabilité de leur projet sera évaluée et un plan financier établi. Ils recevront alors un prêt compris entre 500 et 5000 euros, remboursable sur 2 ans et ils recevront la formation et le suivi nécessaire. Ils peuvent demander de nouveaux prêts jusqu'à ce qu'ils puissent accéder au crédit classique.

Les ressources de l'ADIE proviennent de sources publiques diverses et de donations privées. L'association a signé des accords avec plusieurs banques, garantissant à concurrence de 80 % les prêts qu'elles accordent ainsi, mais elle prête aussi sur ses propres fonds.

Les critères de financement sont basés sur la viabilité du projet, la situation précaire du demandeur (chômeurs bénéficiaires du revenu minimal), ses capacités et sa motivation aussi bien que l'aide de son environnement humain. ADIE finance des projets dans tous les secteurs, la plupart d'entre eux étant du domaine des services, du commerce au détail et du travail artisanal. Quelques exemples : laveur de vitre, chauffeur de taxi, marchands ambulants, fleuriste, ramoneur, styliste, menuisier, électricien, héliculteur, etc.

#### **Principaux chiffres**

- Emplois créés depuis 1990 : 11 000 (moyenne : 1000 emplois par an)
- % des emplois créés par les femmes en 2001 : 30 % (moyenne nationale : 27%)
- Nombre annuel de prêts : 3500 en 2001 (contre 2344 en 2000)
- Taux d'emplois "survivant" après deux ans : 70 % (identique à la moyenne nationale)
- Bureaux régionaux : 22
- Personnes employées : 200 personnes
- Bénévoles : 600 personnes
- Chômeurs de longue durée et bénéficiaires de revenus minima : 73,5% des prêts

#### **Contact**

- Adresse: 14 rue Delambre, 75014 Paris, France
- Tél : 01 42 18 57 87
- Fax : 01 43 20 19 50
- E-mail : [adie@adie.org](mailto:adie@adie.org)
- Website : [www.adie.org](http://www.adie.org)

### **3.8. LES ENTREPRISES DE PROPRIÉTÉ DE LEURS TRAVAILLEURS, LE CŒUR DE L'ÉCONOMIE SLOVÈNE : ISKRAEMECO affilié à l'association slovène des travailleurs associés (DEZAP)**

#### **Date de création**

- Iskraemeco : 1920
- DEZAP : 1994

#### **Fiche signalétique**

En 1997, à la fin du programme de privatisation, 23% des travailleurs étaient actionnaires de leur entreprise en Slovénie, ils ne représenteraient plus aujourd'hui que 16 à 17 %, ce qui reste toutefois relativement important<sup>26</sup>. Le nombre d'ouvriers employés dans des entreprises de propriété de leurs travailleurs peut être estimé à 100 000 environ, c'est-à-dire, 13 % de la main-d'œuvre totale du pays et 22 % des personnes travaillant dans des entreprises. En outre, les entreprises de travail associé représentent l'élément fondamental de l'économie slovène<sup>27</sup>.

Iskraemeco, entreprise de propriété des travailleurs, est une des principales sociétés européennes dans le domaine de la fabrication des dispositifs et des équipements en matière d'énergie électrique et de mesurage de consommation, d'enregistrement et de contrôle de l'électricité. Un des buts stratégiques de la société est la globalisation du marché et l'internationalisation de la production. En fonction de son chiffre d'affaires et du nombre de personnes qu'elle emploie, Iskraemeco est une des plus grandes sociétés slovène. Son quartier général et d'autres départements stratégiques, sont installés à Kranj, tandis que les autres activités sont exercées dans le monde entier.

Le débat sur la question de savoir s'il convenait de privatiser la société, et dans l'affirmative, comment agir, s'est ouvert fin 1992, tout de suite après la loi sur la privatisation des entreprises en Slovénie. Après un débat interne, Iskraemeco opta pour la propriété des travailleurs et en fit son principal objectif stratégique. Un comité spécial composé par les représentants de la direction de la société et du syndicat a suivi toute la procédure de privatisation. L'existence de ce comité s'est avérée être très positive, parce que, par les représentants du syndicat, les employés étaient constamment informés de la procédure de privatisation et pouvaient même y participer activement. Sur cette base, les employés ont fait confiance à l'équipe directrice et les doutes éventuels ont graduellement disparus.

La transformation a été effectuée très rapidement pour la Slovénie, et s'est achevée avant septembre 1994 quand 60 % des parts ont été détenus par les employés et d'anciens employés par distribution ou rachat interne, 20 % par le Fonds de Développement (un fonds public créé pour acheter des parts et les vendre aux fonds d'investissements privés), 10 % par le Fonds de Pension et 10 % par le Fonds de Compensation (aussi des fonds publics). En 1996, les fonds d'investissements privés ont vendu leurs parts au fonds de Pension. En 1998, les travailleurs actionnaires fondent leur propre Fonds (Iskraemeco DUS) avec des capitaux propres correspondant à la majeure partie des parts d'Iskraemeco.

Pendant la même période, un processus de rénovation des processus technologiques et commerciaux ainsi que des sites de production a été mené. Les chaînes d'assemblage ont été supprimées et des postes de travail intégrés ont été mis en place et la qualité a été ajustée aux standards internationaux ISO9001. Quatre des huit déclarations de principe de la société sont "la propriété des employés", "la sauvegarde des postes de travail", "la satisfaction des clients, des travailleurs et des propriétaires",

<sup>26</sup> Selon Bozo Lednik, ancien Directeur de DEZAP

<sup>27</sup> Selon Miroslav Stanojevic, Chargé de cours à l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Ljubljana

"une technologie soucieuse de environnement". Iskraemeco soutient aussi que le succès économique de l'entreprise est lié à la structure de gestion et au travail associé parce que les employés sont profondément impliqués dans les processus de production et de gestion.

Iskraemeco est membre de l'Association slovène de la propriété des travailleurs (DEZAP), dont les principales activités sont :

- le lobbying pour une législation favorisant l'existence et développement de la propriété des travailleurs;
- l'aide professionnelle aux travailleurs actionnaires;
- le développement d'une structure légale pour la propriété des travailleurs dans les entreprises;
- l'éducation et la formation de travailleurs actionnaires dans tous les domaines qui concernent la propriété des travailleurs;
- le développement des réseaux de sociétés de propriété de leurs travailleurs pour une aide et une information mutuelle;
- la coopération internationale.

### Principaux chiffres

#### ISKRAEMECO

- Nombre d'employés : 2115 (2000)
- Chiffres d'affaires : 110 millions d'euros en 2001 (hausse de 10 % par rapport à 2000), 95 % grâce à l'exportation
- Investissement : 7,1 millions (2000)

#### DEZAP

- Nombre d'entreprises associées : 8
- Autre organisation affiliée : Association des syndicats indépendants de Slovénie (250 000 membres)

### Contact

#### ISKRAEMECO, d.d

- Adresse : SAVSKA LOKA 4, 4000 KRANJ, SLOVENIA
- Personne de contact : Saso PETERLIN, Finance manager
- Tél. : 386 4 206 4139
- E-mail : [saso.peterlin@iskraemeco.si](mailto:saso.peterlin@iskraemeco.si)
- Website : <http://www.iskraemeco.si/>

#### DEZAP

- Adresse : Kamniska 41, 1000 Ljubljana, Slovenia
- Personne de contact : Petra KOZEL
- Tél. : 386 150 77249
- E-mail : [petra.kozel@kiss.uni-lj.si](mailto:petra.kozel@kiss.uni-lj.si)



### **3.9. UN CATALYSEUR POUR L'AIDE AUX OUVRIERS IMMIGRANTS : LE CENTRE DE SERVICE INTEGRE POUR LES IMMIGRANTS (CSI) - GENES - ITALIE**

**Date de création** : 1992

#### **Fiche signalétique**

CSI est une association qui s'occupe de services de secrétariat social, de premier accueil, de conseil juridique, d'insertion au travail, du logement, d'éducation et de médiation culturelle en faveur des immigrants. Elle a été créée à l'initiative de la Fédération Régionale pour la Solidarité et l'Emploi, le comité de coordination des immigrants locaux, les syndicats et la Municipalité de Gênes :

- la Fédération Régionale pour la Solidarité et l'Emploi est une association réunissant toutes les parties prenantes (stakeholders) qui s'occupent du développement local, comme les associations, les consortiums de coopératives sociales, les branches régionales des associations nationales de coopératives, ainsi que les syndicats, les représentants des entreprises traditionnelles et les autorités publiques locales;
- le comité de coordination des Immigrants représente toutes les organisations locales qui s'occupent de l'immigration;
- les syndicats sont les représentants locaux des trois principales confédérations nationales de syndicat (CGIL-CISL-UIL);
- la Municipalité de Gênes est l'autorité publique locale qui assume la responsabilité de fournir les services aux immigrants.

Il est à souligner que la majorité des employés sont des immigrants eux-mêmes. En effet, le directeur et les autres employés ont été choisis parmi les immigrants "instruits", et cela pour deux raisons principales :

- la première était la volonté affirmée d'impliquer dans l'expérience "les leaders" des différentes communautés;
- la deuxième était la nécessité de faire face aux problèmes de médiation culturelle parmi des différents groupes ethniques.

En plus des services de premier accueil, des services spécifiques sont offerts pour répondre à certaines demandes particulières aux bénéficiaires; du conseil juridique au logement , en passant par la formation. Cette approche permet une meilleure intégration des immigrants dans le tissu social de la ville, augmentant ainsi le capital social de secteurs autrefois défavorisés.

Cette initiative est un exemple classique de co-programmation entre l'Économie sociale et les autorités locales, puisqu'un service que les autorités publiques locales devait fournir a été analysé et mis en pratique par un partenariat et dans une approche participative. De plus, c'est un exemple de la participation de différentes parties prenantes (stakeholders) dans une initiative d'Économie sociale.

#### **Principaux chiffres**

- |   |             |
|---|-------------|
| • Nombre d'employés permanents:   | 6           |
| • Investissement immatériels en phase de démarrage en heures de travail : | 2266 heures |
| • Investissement matériels de départ :                                    | 66 000 €    |
| • Coûts de fonctionnement (appr.):  | 76 500 €    |
| • Nombre de personnes prises en charge ces trois dernières années:        | 20 000      |

#### **Contact**

Mr. Kandji MODOU, Director – Via Milano 42/A – I – 16126 Genova  
Tél. : +39.010.255423 - fax : +39.010.256821

### **3.10. UNE DES PLUS IMPORTANTES INSTITUTIONS "NON-PROFIT" DE SLOVAQUIE : FONDATION COMMUNAUTAIRE VILLE SAINE IN BANSKA BYSTRICA**

**Date de création** : 1992

#### **Fiche signalétique**

La fondation Healthy City est un exemple qui illustre le succès du modèle de fondation communautaire de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est où, fin des années 1980, la société civile ne disposait pas des mécanismes et des structures d'appui que l'on trouvait dans les pays de l'Ouest.

La population de Banská Bystrica (Slovaquie Centrale) a quintuplé entre 1946 et 1994 pour atteindre environ 700 000 habitants; cette croissance rapide a créé beaucoup de problèmes, particulièrement dans les domaines de l'environnement et des infrastructures. En 1991 la ville s'est engagée dans le projet "Villes Saines" de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dont la mission était de faire de la ville le meilleur endroit de vie possible, en renforçant notamment "la santé physique, mentale, spirituelle et sociale de la ville par une participation large et intensive et par la participation des citoyens dans le processus décisionnel local".

En octobre 1994, avec l'appui financier du Conseil municipal de Banská Bystrica, la fondation est devenue une fondation communautaire. Elle est devenue la plus grande organisation à but non lucratif et le plus important fournisseur de financements de la région de Banská Bystrica. Elle joue un rôle de catalyseur dans le développement de partenariats avec les autorités locales, les entreprises, le secteur non-profit et elle permet aux citoyens locaux de concrétiser leurs initiatives grâce à l'aide qu'elle leur apporte. C'est à elle que l'on doit la majorité des approches novatrices du développement durable dans son domaine d'action.

La Fondation Communautaire Ville Saine octroie des subsides quatre fois par an aux associations civiques, aux fondations, aux organisations à but non lucratif et aux groupes informels de citoyens dans les villes et les zones de Banska Bystrica et de Zvolen. Les subsides sont octroyés selon les critères suivants :

- la contribution du projet à l'amélioration de l'environnement local;
- l'apport du projet au renforcement de la coopération civique;
- la capacité des demandeurs de mener le projet à son terme.

La fondation subventionne différents programmes :

- le Programme rural soutient la coopération mutuelle entre les différents groupes actifs dans un village et entre des villages de la région. Exemples de secteurs de projet : protection des enfants contre le stress et le bruit, promotion du tourisme, camps d'été pour les enfants, rénovation de bâtiments;
- le Programme de Voisinage concerne le soutien des activités civiques de voisinage. Les projets incluent : cours de formation pour promouvoir une vie saine, cours de récréation, etc;
- le Programme des Femmes soutient des activités lancées par des femmes actives et qui concernent l'amélioration de la vie des femmes. Les projets incluent des classes de formation en matière de grossesse et de santé, la promotion de la santé des enfants gitans, la promotion de la culture gitane, des cours professionnels pour des femmes gitanes, etc.;
- le Programme Général promeut les projets qui ont pour principale ambition l'amélioration de la qualité de la vie dans la communauté. Exemples : l'aide aux personnes handicapées mentales, la maintenance d'immeubles à appartements vétustes dans les communautés gitanes, l'organisation de classes d'expression artistique pour les enfants handicapés, etc.;
- le Programme Environnemental promeut des projets tels que des cours éducatifs sur l'environnement pour les enfants, le nettoyage des torrents, des eco-camps pour les enfants, etc.;

### **Principaux chiffres**

- Dotation de la fondation : 300 000 euros (in 2000)
- Budget de fonctionnement annuel : 25 000 euros
- Nombre annuel de projets subventionnés : 130 (in 2000)
- Montant maximum de la subvention : 250 euros
- Bénéficiaires :
  - ONGs locales : 40 %
  - initiatives citoyennes informelles : 33 %
  - établissements scolaires : 16 %
  - institutions spécialisées : 8 %
  - Autorités locales : 3 %

### **Contact**

Adresse : Strieborne Namestie, 297401 Banska Bystrica, Slovakia  
Tél : 088 415 6059  
Website : [www.changenet.sk/nzmbb](http://www.changenet.sk/nzmbb)

#### 4. COMMENT DEFINIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Bruno ROELANTS

Une définition simpliste, mais qui ne serait pas totalement fausse, serait de dire : *"Personne ne sait exactement ce que c'est, mais tout le monde sait que cela existe"*. Bien qu'elle n'ait pas encore été définie à 100 %, ainsi que nous le verrons, l'Économie sociale a déjà bénéficié d'une reconnaissance officielle au niveau de l'Union européenne et dans plusieurs États membres de l'Union (voir section 2). Le concept est né en France où il fut reconnu par le gouvernement au début des années 80. Il s'est alors progressivement étendu à d'autres états membres : la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Suède, le Luxembourg, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Comme on l'a vu dans la section 2, la reconnaissance de l'Économie sociale provoque nécessairement l'établissement progressif de normes et de standards, en ce compris, tout d'abord, la définition du secteur. Le document de consultation de la Commission européenne "Les coopératives dans l'Entreprise Europe", déjà mentionné dans la section 2, fournit des indices quant à ce que sont les acteurs de l'Économie sociale. Les dates récentes de ce document (novembre 2001) et de trois des quatre définitions examinées ci-dessous (février/mars 2002) indiquent clairement que le processus de rédaction de normes et de standards relatifs à l'Économie sociale dans l'Union européenne vient d'entrer dans une phase critique.

Un tel processus normatif, comme tout autre, aura un impact direct sur l'élaboration des politiques au niveau national et européen pour ces acteurs socio-économiques qui sont supposés être inclus dans le concept. Il est donc essentiel pour eux de savoir :

- s'ils tombent sous la catégorie de l'Économie sociale reconnue et normalisée, sur la base des définitions existantes ci-dessous;
- et, si c'est le cas, s'ils sont capables et désireux de participer à l'établissement des normes et des standards de l'Économie sociale.

Les quatre définitions de l'Économie sociale examinée ci-dessous ont été établies respectivement par :

- 1°. un groupe de Français appartenant à des organisations liées à l'origine du concept (FONDA);
- 2°. le Comité faitier, au niveau de l'Union européenne, regroupant les 4 catégories d'organisations qui se reconnaissent comme faisant partie de l'Économie sociale, à savoir les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations (CEP-CMAF);
- 3°. le Comité de Régions de l'Union européenne (CoR);
- 4°. la Commission européenne.

Le tableau ci-dessous compare les quatre définitions selon une série de paramètres. Nous essayerons ensuite de trouver les points communs et les divergences, afin de se forger une idée sur ce qu'est l'Économie sociale.

#### 4.1. Tableau analytique des principales définitions de l'Économie sociale

	FONDA 5.02.02	CEP-CMAF 14.02.02	CoR 12-02-02	COMMISSION européenne 1989/90
<b>Les sources de l'autorité et de la légitimité de la définition</b>	Parmi les rédacteurs du document de la FONDA on compte des responsables de la CGSCOP, du Crédit Mutuel, du Crédit Coopératif, d'IDES-ESFIN, etc. Ces organisations ont été consultées dans le courant des années 80 quand le concept d'Économie sociale fut établi pour la première fois au niveau gouvernemental en Europe (Voir aussi la définition du CoR). Le document original était rédigé en français.	La CEP-CMAF est le seul comité en Europe qui regroupe et chapeaute les principaux types d'acteurs de l'Économie sociale. CEP-CMAF est l'acronyme de "Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations".	Le Comité des Régions de l'Union européenne s'est attaché à définir "l'Économie sociale" contrairement au Parlement et au Conseil européen qui n'ont pas encore publié un avis sur le sujet. Ceci s'explique par à l'étroite relation entre l'Économie sociale et le territoire local. L'approbation officielle de ce document a eu lieu le 14 mars.	Au sein de la Commission européenne la DG Entreprises fut créée par l'administration de Romano PRODI. Cette nouvelle DG recouvre les coopératives et les mutuelles tandis que les associations et les fondations sont reliées à la DG Emploi et Affaires sociales.
<b>Concept</b>	"Un type d'entrepreneuriat qui, par son mode même d'organisation et de production, répond, dans les faits, aux attentes actuelles en matière de développement durable et de responsabilité sociale".	"Ne peut être mesurée uniquement en termes de performance économique - nécessaire néanmoins pour la réalisation de ses objectifs de mutualité et de solidarité - mais doit être évaluée avant tout par ses contributions en matière de solidarité, de cohésion sociale et de liens territoriaux. [Elle] est socialement responsable. [C'est] un type différent d'entrepreneuriat avec des caractéristiques spécifiques distinctives et une réalité incontestable.	Un "hybride" avec des exigences et des objectifs sociaux. La forme qu'elle revêt varie d'un pays à l'autre (...). Le concept d'Économie sociale est d'origine française.	Partie d'une économie de "stakeholders" (parties prenantes), dont les entreprises sont créées par ceux-là même qui partagent les mêmes besoins et qui sont responsables devant ceux qu'elles sont censées servir.

	FONDA 5.02.02	CEP-CMAF 14.02.02	CoR 12-02-02	COMMISSION européenne 1989/90
<b>Les acteurs</b>	Un type particulier d'entreprises (coopératives, associations et mutuelles, mais pas les fondations).	Un « type d'entrepreneuriat qui comprend des organisations telles que les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations ». « Un composant de la société civile organisée ».	"Entreprises économiques produisant des biens et des services mais qui ne sont pas des sociétés anonymes avec des actionnaires". "Grosso modo les coopératives, les mutuelles et les associations exerçant une activité économique".	"Acteurs économiques importants (coopératives, mutuelles, associations et fondations)".
<b>Les activités</b>	Dans et en fonction du territoire de leur installation. TOUTES puisque le document ne limite pas leurs activités à un domaine particulier.	Les activités s'inscrivent "dans les politiques européennes (sur le bien-être social, l'emploi, les entreprises et l'entrepreneuriat, l'éducation, la recherche)". "Domaines : protection sociale, services sociaux, santé, banque, assurances, travail associatif, commerce artisanal, production agricole, habitation, alimentation, consommateurs, services de proximité, éducation et formation et dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs.	Les entreprises de l'Économie sociale sont un partenaire important pour les autorités locales dans le cadre des stratégies de développement local et dans la construction d'un nouveau welfare local pluriel. Cela n'empêche bien sûr pas que le principe de « fair play » soit appliqué par les autorités publiques ou les entreprises du secteur commercial traditionnel qui entrent loyalement en compétition dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de développement local. En particulier l'Économie sociale peut pallier un manque en fournissant les biens et les services sociaux que les secteurs public ou privé ne peuvent offrir.	"Sources d'entrepreneuriat et d'emplois dans des domaines où des structures entrepreneuriales classiques, (définies par leurs investisseurs) risquent de ne pas être toujours viables". Important parce qu'elle "stimule une concurrence performante sur les marchés".

	FONDA 5.02.02	CEP-CMAF 14.02.02	CoR 12-02-02	COMMISSION européenne 1989/90
<b>Valeurs</b>	Développement durable : caractère intergénérationnel/ patrimoine collectif/ solidarité, responsabilité sociale.	"Affiliation volontaire et ouverte, accompagnée par un contrôle démocratique par les membres". « solidarité et responsabilité » « Gestion autonome et indépendance des autorités publiques ». « Cohésion sociale ».	La gestion ouverte et transparente, démocratie, participation "Valeur ajoutée au processus de développement local et progrès social par la construction du capital social local en augmentant des relations de confiance et la confiance dans la collectivité, l'engagement citoyen, la participation dans la société, et en stimulant une plus grande cohésion sociale en réinsérant les personnes exclues et marginalisées".	"Participation volontaire, adhésion et engagement, contrôle démocratique "l'autonomie et l'indépendance" (les fondations sont explicitement exclues pour ces raisons, leurs valeurs et leurs caractéristiques étant différentes de celles des trois autres catégories).
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équilibre entre le territoire et la cohésion sociale.</li> <li>• Paix et sécurité.</li> <li>• Que l'expérience accumulée par les entreprises de l'économie sociales serve pour la définition de standards et d'outils d'évaluation d'un cadre commun pour toutes les entreprises sur la question de la responsabilité sociale, en cours d'élaboration au niveau européen.</li> </ul>	[Rencontrer] "de nouveaux défis (désengagement croissant des services publics, intégration sociale, développement durable, solidarité intergénérationnelle)". [Doit être mesurée par] "la solidarité, la cohésion sociale et des liens territoriaux, [et] la performance économique". "Le développement d'une société plurielle qui prévoit une plus grande participation, plus de démocratie et plus de solidarité". "Joue un rôle important dans le développement local et la cohésion sociale". "Contribue à la stabilité et au pluralisme des marchés économiques".	"Biens et services ...produits par "un hybride » "avec des objectifs et des engagements sociaux "L'économie sociale crée des entreprises sociales et une nouvelle culture entrepreneuriale d'entrepreneur social (OCDE), principalement orientée vers l'insertion des groupes de personnes marginalisées à travers une participation active et une nouvelle approche : combiner un nouveau mélange de ressources (public, privé, et bénévolat), pour créer des emplois. L'économie sociale peut donc rencontrer des besoins là où les secteurs public et marché privé ne le peuvent pas;"	"Rencontrer de nouveaux besoins". "Création d'emploi et de nouvelles formes d'entrepreneuriat . Renforce la solidarité et la cohésion; contribue à l'intégration des économies des pays candidats".

	FONDA 5.02.02	CEP-CMAF 14.02.02	CoR 12-02-02	COMMISSION européenne 1989/90
<b>Stratégies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La solidarité territoriale, risque et bénéfice;</li> <li>• création de valeurs économiques et sociales; légitimité d'une économie plurielle.</li> <li>• Formation de réseaux durables ... promotion de sociétés plurielles.</li> <li>• Le financement de projets (doit tenir compte) de la dynamique créatrice.</li> <li>• Préserver l'impartageabilité des réserves des coopératives et des mutualités, permettant aux associations de constituer leurs propres fonds, et maintenir une telle accumulation progressive.</li> <li>• Particulièrement, l'application du droit de la concurrence doit être revue sur la base de la décision constitutionnelle du Conseil européen du 6 décembre 2001 qui légitime un traitement différencié.</li> </ul>	<p>Utilisation de l'exédent selon l'objectif social et-ou les vœux des membres, en réinvestissement ou distribution (création d'emplois, activités, nouvelles entreprises, remboursement du capital investi, service aux membres, activités socioculturelles, etc.). [Dispose d'] une large assise sociale et poursuit ses activités sous différentes formes légales en démontrant sa compétitivité et sa capacité de grandir et de s'adapter aux nouveaux défis économiques et sociaux.</p> <p>Correspond aux priorités de l'Union européenne et de ses objectifs stratégiques : cohésion sociale, plein emploi et lutte contre la pauvreté, démocratie participative, gouvernance.</p> <p>Produit des emplois hautement qualifiés et une meilleure qualité de la vie et offre une structure convenant aux nouvelles formes d'entreprise et de travail.</p>	<p>"Aider des autorités locales à transformer la Sécurité sociale passive et les allocations de chômage en un investissement social actif pour un développement durable." "En associant l'esprit d'entreprise avec des objectifs sociaux, elle peut combattre la dépendance passive dans des systèmes de protection sociale. Cela peut conduire à des situations gagnant-gagnant dans lesquelles des ressources publiques pour des services sont complétées par des ressources du marché et volontaires". "Le Comité des Régions souligne que, pour renforcer les jeunes et fragiles démocraties dans les PECO, le développement d'une économie sociale forte et d'une société civile organisée, (par exemple via des associations), est essentiel. Il existe une forte nécessité de coopération et d'échange entre l'UE et les pays candidats". "La Commission européenne doit créer une base de données de partenariats et de meilleures pratiques de l'économie sociale, dont les états demandeurs pourront aussi profiter, et promouvoir et financer les échanges bilatéraux ou de groupes de ces bonnes pratiques.</p> <p>"le transfert des bonnes</p>	<p>"Rôle clé dans une plus grande implication de ses propres membres et des citoyens européens dans la société"</p> <p>« Gestion selon le principe d' « un membre une voix »</p> <p>"Flexible et innovatif"</p> <p>« Participation volontaire, qualité de membre et engagement »</p> <p>« Affiliation volontaire et ouverte »</p>



			pratiques ... spécialement avec les organisations de l'économie sociale des pays candidats pour renforcer la cohésion sociale, la création d'emploi, la gouvernance et la démocratie.	
<b>RELATION entre L'individu/la société et le capital</b>	[Il y a] "un autre rapport quant à la création d'une valeur économique et sociale en plaçant la personne au centre de celle-ci" Le contrat social lie les membres entre eux et l'entreprise avec son environnement et pas selon un rapport avec le capital" "Le capital est réduit à son rôle d'outil financier, mais ne confère aucun pouvoir dans l'entreprise".	"Primauté de l'individu et de l'objectif social sur le capital" "Combinaison des intérêts de membres/utilisateurs [privés] et-ou l'intérêt public. "" L'utilisation des excédents, selon l'objectif social et-ou les vœux de membres, pour un réinvestissement ou leur distribution. "	Non orienté vers le profit	L'objectif premier n'est pas d'avoir un retour sur le capital.

## Principaux dénominateurs communs et caractéristiques

Les acteurs : en ce qui concerne les acteurs, la définition la plus restrictive est celle qu'en donne le Comité des Régions qui déclare que ceux-ci sont : "grosso-modo les coopératives, les mutualités et les associations qui exercent une activité économique". Les quatre définitions s'accordent pour dire que **les coopératives et les mutuelles** font partie de l'Économie sociale. L'Économie sociale inclut les **associations, au moins celles qui exercent une activité économique**. Par contre, deux des quatre définitions (Fonda et Comité des Régions) ne retiennent pas les fondations.

Les activités : il n'existe absolument aucune limitation a priori en ce qui concerne les secteurs dans lesquels l'Économie sociale peut agir. Les dénominateurs communs ont un rapport avec l'implantation territoriale et la production de "biens sociaux". Les textes de Fonda et du CoR explicitent clairement **le lien avec le territoire et avec le développement local**. Par une énumération d'activités liées au territoire, le texte du CEP-CMAF arrive indirectement à la même constatation. Le texte du CoR insiste davantage sur la fourniture de « biens sociaux », l'un d'entre eux étant **la création d'emplois**, mentionnée dans les quatre définitions.

Les valeurs : (a) **solidarité et cohésion sociale**, (b) **responsabilité sociale et engagement**, (c) **démocratie et participation**, (d) **autonomie et indépendance**, semblent être les principaux dénominateurs communs des quatre définitions. D'autres valeurs, compatibles avec celles-ci, se retrouvent dans certains passages des définitions; le **caractère intergénérationnel** (Fonda), la **confiance en soi et envers les autres** (CoR). Toutefois, les définitions du CEP-CMAF et de la Commission européenne reconnaissent que certaines de ces valeurs et plus particulièrement la démocratie et la participation, ne s'appliquent pas aux fondations.

Les objectifs : pour les 4 définitions il est évident que l'Économie sociale **rencontre une série de besoins que les autres secteurs de l'économie ne peuvent rencontrer complètement à eux seuls**. Ces besoins ont un rapport avec **la cohésion sociale et l'équilibre** (incluant la création d'emplois, la mise en valeur de l'esprit d'entreprise et la stabilité des marchés), **la construction d'une société plurielle, participative, démocratique et solidaire**.

Les stratégies : les quatre définitions font allusion à la nécessité du **travail en réseau** et de la **participation des citoyens au niveau territorial**, de la **création d'un lien étroit entre les territoires, l'esprit d'entreprise et les objectifs sociaux** et l'accroissement de mécanismes financiers pour renforcer le lien avec le territoire (réserves impartageables, réinvestissement social, par exemple).

La relation entre l'être humain/la société et le capital : les quatre définitions s'accordent pour reconnaître que l'Économie sociale est caractérisée par la **primauté de l'individu et de l'objectif social sur le capital**.

## **5. LA PERTINENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

Luigi MARTIGNETTI

**REVES** - Réseau européen des Villes et des Régions de l'Économie sociale

[reves@revesnetwork.net](mailto:reves@revesnetwork.net)

L'Économie sociale joue, à différents points de vue, un rôle déterminant au niveau local.

Pour plus de concision et de clarté, nous mentionnerons succinctement quatre caractéristiques principales du rapport entre l'Économie sociale et le développement local :

- qualité de l'emploi;
- capital humain;
- démocratie renforcée et;
- partenariats entre autorités locales et acteurs de l'économie sociale

### **Qualité de l'emploi**

Tout d'abord, en tant qu'outil entrepreneurial, les entreprises sociales sont des acteurs clefs dans la création, au niveau local, d'emplois de qualité dans de nombreux domaines (dans certains cas, des entreprises sociales sont même devenues le principal employeur local) et ceci pour deux raisons principales. D'une part, l'Économie sociale est, par définition, une économie qui s'inscrit dans un cadre local et/ou régional (par opposition à l'économie globale). En effet, l'essentiel de la "production" de nombreuses entreprises sociales est nécessairement "local" puisqu'elles produisent des biens dits "relationnels". Ces biens se caractérisent par la présence contemporaine du producteur et du bénéficiaire de la production (le client par exemple).

D'autre part, de nombreux domaines dans lesquels sont impliqués les acteurs de l'Économie sociale se caractérisent par une forte intensité de main-d'œuvre, ce qui implique donc un grand nombre d'emplois. Ainsi, on peut se référer à quelques expériences "de coopératives de village" en Scandinavie ou en Irlande, où presque tous les villageois sont impliqués ou employés par une seule et unique coopérative. De la même manière, on peut aussi faire référence aux expériences des consortiums de coopératives sociales en Italie ou d'entreprises sociales en Espagne, principalement actives dans le cadre des services aux personnes. Très souvent, ces acteurs de l'Économie sociale peuvent être de très importants employeurs : plus de mille employés chacun.

### **Le capital humain inséré dans la société**

Bien que significatif, l'aspect économique n'est probablement pas l'élément principal concernant l'impact de l'Économie sociale au niveau local. Comme il l'est fréquemment déclaré, l'Économie sociale joue un rôle clef tant dans la construction que dans l'amélioration du capital humain local, inséré dans la société. Par « capital humain », nous nous référons à la valeur de la totalité des relations sociales, ainsi que des réseaux locaux de solidarité, à l'intérieur d'un territoire donné. Cette notion pourrait être développée, mais il semble préférable de s'en tenir pour l'instant à cette définition concise.

### **La démocratie renforcée**

En tant qu'économie "relationnelle", l'Économie sociale crée nécessairement des liens étroits entre les différents groupes enracinés au même territoire (on pourrait simplifier en disant entre les producteurs et les bénéficiaires, en gardant toutefois présent à l'esprit que, dans certains cas, ces deux groupes peuvent partiellement se confondre). La façon dont ces liens sont créés, ainsi que le comportement général des communautés, résultent d'une caractéristique interne propre aux entreprises sociales, à savoir la démocratie interne. Il est certain que la structure des entreprises sociales crée une "arène" interne de formation des participants à la démocratie. Dans les entreprises capitalistes traditionnelles, l'absence de cet aspect crée souvent des court-circuits

entre l'environnement interne du travail (dans lequel le travailleur passe énormément de temps) et l'environnement externe (socio-politique). Au contraire, les entreprises sociales peuvent être vues comme la continuation des mécanismes civils et démocratiques de la société.

### **Les partenariats entre les autorités locales et les acteurs de l'Économie sociale**

Ces quelques aspects ainsi résumés nous permettent de considérer brièvement le rapport entre l'Économie sociale et les autorités locales (municipalités, districts, ou autres formes d'autorités locales ou régionales élues). Une analyse approfondie des partenariats entre les autorités locales et régionales et l'Économie sociale a été effectuée par le Comité des Régions de l'Union européenne dans son avis intitulé *"Partenariat entre les autorités locales et régionales et les organisations de l'Économie sociale : contribution à emploi, développement local et cohésion sociale"*.<sup>28</sup>

Sur la base de cet important document, nous retiendrons ici quelques aspects clefs de telles relations.

Dans les démocraties représentatives, les autorités locales élues sont clairement mandatées par les électeurs et doivent leur rendre compte; dès lors, on peut se demander comment les aspects participatifs rencontrés dans l'Économie sociale peuvent se mêler avec la démocratie représentative. En fait, l'expérience montre qu'il n'y a aucune opposition ni contradiction entre ces deux aspects. Au contraire, le comportement participatif et responsable développé dans les expériences de l'Économie sociale, par un soutien continu et un contrôle des représentants élus, constitue généralement une base solide pour la démocratie représentative.

Des expériences menées dans plusieurs pays et territoires montrent que le dialogue et l'existence des mécanismes d'information, la consultation, la co-programmation et dans certains cas, le partage du pouvoir, ont renforcé la confiance dans la démocratie représentative et ont développé un sentiment d'appartenance à la communauté.

Ainsi, n'est-il pas rare d'observer que des villes s'engagent fortement dans des partenariats autorités locales - acteurs de l'Économie sociale. On constate aussi une participation accrue aux élections municipales.

On peut donc conclure que l'inspiration fortement locale et démocratique de l'Économie sociale représente une richesse additionnelle pour les territoires locaux qui doit être pleinement exploitée en créant des partenariats stables et à long terme, démocratiques, responsables et transparents.

---

<sup>28</sup> Disponible sur [www.cor.eu.int](http://www.cor.eu.int)

## 6. TYPES DE POLITIQUES PUBLIQUES CONCERNANT LES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

(Selon une étude de CIRIEC-International (Centre International de la Recherche et l'Information sur l'Économie publique, sociale et Coopérative))

### 6.1. Politiques d'offres en matière de structures des organisations de l'Économie sociale

Mesures institutionnelles	Reconnaissance comme acteur privé (agent privé) Reconnaissance de la liberté de cet acteur d'agir dans tout secteur économique Élimination/compensation pour les obstacles légaux en raison de l'utilisation de statuts différenciés Reconnaissance comme acteur dans la demande de Programmes de Politiques Publiques (comme Agent Exécutant) Reconnaissance comme acteur dans l'élaboration de Politiques Publiques (Agent de Co-décision) Mesures fiscales d'appui
Mesures de financement	Les instruments différentiels d'appui financier (fonds de Promotion, assignation de revenu de loterie)
Services Réels soutiennent Mesures	Existence d'organisations publiques qui soutiennent l'économie sociale avec les services suivants : ✓ information; ✓ éducation; ✓ création de réseaux; ✓ conseils - techniques, commerciaux; ✓ recherche.
Dissémination et Mesures d'Éducation	La création d'un environnement d'opinion publique qui est bien informé et réceptif à l'Économie sociale.

### 6.2. Politiques de demande en matière d'activités des organisations de l'Économie sociale

Dépenses publiques à niveaux divers > les clients des organisations de l'Économie sociale	
Préférence pour Dépense dans les Secteurs d'intérêt social et général (services de proximité) > "Nouvelles politiques Keynesiennes articulées aux niveaux sous-centraux de gouvernement" : ✓ effets de débordement réduits; ✓ impact fort sur emploi local; ✓ couverture de besoins insatisfaits.	
Discrimination positive envers les organisations d'Économie sociale dans les marchés publics dans les services suivants : ✓ "quart coopératif" en France; ✓ clauses sociales et d'insertion; ✓ discrimination positive et tacite pour gouvernements locaux et régionaux en Italie.	
Problèmes en raison de manque de règlement concernant les relations entre l'Économie sociale et le secteur public dans la disposition des services suivants : ✓ Stabilité de contrats / accords de services; ✓ Paiements prompts.	
Mode Opérationnel pour solvabilité de demande (service de chèques ou chèques à l'entreprise).	

### 6.3. Politiques en matière d'emploi dans les organisations de l'Économie sociale

Principes généraux <ul style="list-style-type: none"><li>• La politique en matière de création d'emplois est liée aux besoins d'intérêt social qui ne sont satisfaits, ni par le marché, ni par l'état</li><li>• La politique en matière de création d'emplois vise les travailleurs désavantagés dans le marché du travail (plus de 40 ans, jeunes, etc.)</li></ul>
Les mesures d'aide à la création d'emplois dans l'Économie sociale <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Création d'emplois directs au travers des coûts du travail (généralement dans les activités d'intérêt social et général)</li><li>✓ Aide pour l'emploi indépendant collectif par des chômeurs</li><li>✓ Aide pour la stabilisation de l'emploi dans l'Économie sociale (accès à la condition de membre-associé)</li></ul>
Problèmes à éviter/prévenir/résoudre <ul style="list-style-type: none"><li>✓ "la Ghetto-isation" d'un emploi ainsi créé, "l'effet de substitution"</li><li>✓ la qualité inadéquate de ce type d'emploi quand subventionné selon la qualité des nouveaux services offerts</li></ul>
Mesures d'Appui pour travailleurs recevant une formation dans les Organisations d'Économie sociales <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Cadre général, aucune mesure spécifique pour la formation</li><li>✓ Entreprises d'insertion sociale et par le travail</li></ul>
D'autres Mesures liées à politique d'emploi <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Services pour placement et conseil sur emploi (Agences de Placement avec les caractéristiques d'économie sociale)</li><li>✓ Distribution de mesures d'emploi (travailleur associé à temps partiel)</li></ul>

Source : "Empleo y Economía Social en la Unión Europea: Una Síntesis" (Emploi et Économie sociale dans l'Union européenne : une synthèse) , par Rafael CHAVES et Jose-Luis MONZÓN, Université de Valencia, in Informe-Memoria de la Economía Social 1999, CIRIEC-España, Valencia : pages 61-80.

Le document en espagnol est une version abrégée de l'étude du CIRIEC-International de 1998 effectuée dans les 15 pays de l'UE et intitulé "Les entreprises et organisations du troisième système : un enjeu stratégique pour l'emploi" . Cette étude a été coordonnée par B. THIRY, D. DEMOUSTIER, R. SPEAR, E. PEZZINI, J.-L. MONZÓN et R. CHAVES.

**7. DONNÉES SUR L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS L'UNION EUROPÉENNE**  
(Selon le CIRIEC-International)

**Tableau 7.1. : Emploi dans l'Économie sociale dans les pays de l'Union européenne**

Pays	Emploi total (EFT) <sup>29</sup>	% emploi dans les administrations publiques
Autriche	233 662	8,0
Belgique	206 127	7,1
Danemark	289 482	13,8
Finlande	138 580	8,1
France	1 214 827	6,8
Allemagne	1 860 861	6,4
Grèce	68 770	3,3
Irlande	151 682	15,8
Italie	1 146 968	8,2
Luxembourg	6 740	4,6
Pays-Bas	769 000	16,6
Portugal	110 684	3,5
Espagne	878 408	9,9
Suède	180 793	5,8
Royaume-Uni	1 622 962	8,4
Total	8 879 546	

Sources : CIRIEC-International, Étude déjà citée, réalisée en 1998-1999 dans les 15 pays de l'Union européenne

**Tableau 7.2. : Évolution de l'emploi dans des secteurs et pays sélectionnés**

Pays	Nombre d'employés	Evolution de l'emploi
Coopératives de travail associé S.A. de travailleurs (SAL) Espagne	164 352 62 567	+10 % de 1990 à 1995 +17 % de 1995 à 1998
Coopératives agricoles Portugal	17 416	-2,4 % de 1994 à 1996
Coopératives de distribution Suède	32 000	-11 % de 1992 à 1997
Banques coopératives France	1 137 000	+0,7 % de 1994 à 1996
Mutuelles de santé Pays-Bas	1078	-6,4 % de 1991 à 1996
Associations du secteur de la santé et social Royaume-Uni	245 000	+5 % annuellement
Associations du secteur de l'éducation et de la recherche Allemagne	168 000	+4,5 % de 1990 à 1995
Associations des secteurs culturel, sportif et de loisirs Danemark	41 801	+2,5 % annuellement (+7,8 % entre 1994 et 1997)

Sources : Idem.

<sup>29</sup> Équivalent temps plein

## **8. LES ORIGINES DU CONCEPT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SA DISSÉMINATION DANS LE MONDE.**

### **8.1. Les quatre fondements idéologiques de l'Économie sociale et leur impact actuel**

**Adam PIECHOWSKI**

**Directeur des relations internationales du Conseil national coopératif de Pologne**

Comme le mouvement coopératif, l'Économie sociale contemporaine est profondément enracinée dans le passé, dans les concepts socio-philosophiques qui apparurent au XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui survécurent jusqu'aujourd'hui, après avoir subi, bien évidemment, une longue évolution. Ces concepts renvoient aux idées du socialisme, du libéralisme et de la solidarité chrétienne.

Les premiers " socialistes utopiques" français - CLAUDE HENRI DE SAINT SIMON et Charles FOURIER - critiquèrent le système capitaliste de leur époque et propagèrent les idées d'une reconstruction totale du système étatique et de l'établissement de nouvelles structures sociales et de nouveaux rapports de travail; "la nouvelle société" devait être basée sur des associations volontaires productives telles les "phalanstères" de FOURIER. Robert OWEN, inspiré par ces idées, crût que le but principal de toutes les actions sociales était de créer "un homme nouveau", ce qui ne pourrait se faire que par une reconstruction totale des conditions sociales et économiques qui forme la conscience de l'homme.

Une telle reconstruction pourrait être réalisée par une coopération totale de tous les individus dans tous les domaines de la vie économique avec des associations volontaires socio-économiques telles que "les villages d'Owen" ou avec des sociétés coopératives. Les idées d'OWEN furent de celles qui jetèrent les bases de la première (ou supposée telle) société coopérative établie en 1844 à Rochdale (Royaume-Uni). Les disciples des concepts socialistes utopistes, rattachés plus tard aux mouvements socialiste (communiste finalement) et ouvriers et aux idées marxistes, croyaient encore que le but suprême de toutes les actions sociales, y compris les activités des coopératives et des syndicats, était la transformation de la société entière, censée répondre aux intérêts et aux besoins non des individus, mais de classe et de groupes sociaux d'une manière collective. Sans négliger le rôle économique des coopératives dans l'aide aux groupes les plus pauvres de la société dans la recherche du bien-être, ils soulignèrent davantage leur rôle éducatif et autres bénéfiques collectifs non-économiques en rapport avec leurs membres et visant au changement de la conscience sociale et à la préparation de la future révolution prolétarienne. Le même phénomène se reproduisit avec d'autres types d'organisations sociales.

Les idées de Charles GIDE, nées aussi des premiers concepts socialistes, proposaient, au lieu de la révolution sociale, la transformation évolutionniste des communautés locales, des états et finalement du monde entier en une vaste "République coopérative". Cela pouvait être réalisé par l'aide mutuelle, l'auto-organisation de la société, par diverses formes de coopératives, des associations sociales etc., qui pourraient accomplir, sur une base volontaire, toutes les fonctions précédemment remplies par les organes de l'état pour remplacer finalement ce dernier.

Une telle vision, appelée "pan-coopératisme", était bien sûr utopique, mais, en soulignant le rôle d'auto-organisation de la société, de la fraternité, de la solidarité sociale, de la démocratie, de la justice sociale et en surmontant l'exclusion sociale, elle s'approche de très près des idées contemporaines de l'Économie sociale et peut être considérée comme une de ses principales sources.



Deux autres sources idéologiques de l'Économie sociale, le libéralisme et la solidarité chrétienne, n'avaient pas cette même ambition de reconstruire totalement la société existante - elles entendaient préserver ses structures, probablement améliorées et mieux adaptées aux besoins de toutes les couches sociales. Selon les concepts de libéralisme (et plus tard du néolibéralisme), la société dans son ensemble (et même les groupes sociaux plus restreints) n'existe pas en tant qu'entité distincte, elle n'est qu'une réunion de simples individus liés par un vaste réseau de liens et relations diverses. Le bien suprême de l'humanité est la pleine autonomie de tous les individus et leur droit de satisfaire leur intérêt personnel, et notamment de s'enrichir. Puisqu'une société n'existe pas en tant que telle il n'y a pas non plus de "bien social général" dans les rapports entre les individus, et le profit économique joue le rôle clé. Naturellement, développer la coopération économique durable entre les individus leur sera plus profitable que la création de conflits. Et c'est uniquement pour cette raison strictement pragmatique (et non pour quelque autre raison morale que ce soit, comme c'est le cas dans d'autres philosophies sociales) qu'il est justifié de créer des institutions qui réduisent au maximum les conflits et aident à établir des obligations de coopération.

Parmi de telles institutions, les coopératives et autres associations volontaires ont un rôle important à jouer. Un des pères fondateurs du mouvement coopératif - Herman SCHULZE-DELITZSCH - a adhéré à de tels concepts. Les premières banques coopératives (et plus tard d'autres types de coopératives) qu'il a fondées en Allemagne s'attachaient à aider, non pas les groupes sociaux les plus pauvres, mais ceux qui possédaient déjà quelque chose : les petits et moyens producteurs, les artisans et les fermiers moyennement riches. Selon les concepts libéraux, en les aidant dans leur développement commercial individuel, on contribuait à la création d'emploi et au bien-être général et, par la même occasion, on améliorait aussi le sort des plus pauvres.

Les disciples de Herman SCHULZE-DELITZSCH étaient toujours sensibles à la dimension entrepreneuriale de leurs organisations, mais ils soulignèrent aussi l'autonomie des membres et la démocratie interne. Des concepts libéraux doivent donc être inclus parmi les sources de l'Économie sociale contemporaine.

La troisième source - la solidarité chrétienne - partageait quelques particularités avec les deux doctrines présentées ci-dessus. Selon l'étude sociale de l'Église Catholique romaine, qui a trouvé son expression la plus complète dans l'encyclique "Rerum Novarum" du Pape Léon XIII (1891), la société humaine est une communauté réelle d'individus (comme c'est le cas pour les adhérents au socialisme) combinant les aspects physiques et spirituels des êtres humains, et liée par diverses obligations naturelles. Les familles sont les unités fondamentales de la structure sociale; le rôle clef dans l'organisation sociale est joué par la division du travail.

Cela peut être atteint par des « corporations » diverses, c'est-à-dire, de petits groupes basés sur la solidarité chrétienne et permettant l'insertion sociale et économique des individus et des familles dans le courant dominant de la société. Les coopératives sont une des formes de telles corporations. Les premières coopératives se référant à de tels concepts furent fondées longtemps avant la publication de cette encyclique. Leur père fondateur était Friedrich Wilhelm RAIFFEISEN qui a d'abord établi des coopératives d'épargne et de crédit principalement implantées dans les régions rurales les plus pauvres.

Les autres coopératives fondées sur le modèle de RAIFFEISEN étaient en général également petites, ancrées dans des communautés locales, basées sur une forte solidarité entre les membres, la confiance mutuelle, les idées d'entraide mutuelle et de travail volontaire au bénéfice de tous.

Ces trois concepts (quatre si nous considérons le "pan-coopératisme" comme un concept séparé) sont présents dans le mouvement coopératif européen contemporain. Dans quelques pays (l'Italie par exemple), différentes organisations nationales de coopératives se référant à ces différentes philosophies existent côte à côte. Dans d'autres pays, une des doctrines a, à un moment donné, atteint une position dominante, parfois comme le résultat d'une évolution naturelle ou des traditions locales, parfois comme une conséquence des politiques de l'état, comme dans le cas des ex pays communistes, où le seul type admissible de coopératives était un modèle socialiste (ou plutôt une caricature de modèle socialiste) strictement subordonné à l'état.

Cependant de nos jours, certaines des coopératives régénérées font référence à d'autres sources – comme par exemple les nouvelles unions de crédit polonaises qui se considèrent comme étant les disciples "de Kasy Stefczyka" de la période d'avant la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire, les petites unions d'épargne et de crédit, la version polonaise des coopératives de RAIFFEISEN. Quelques banques coopératives rappellent aussi à la tradition "de Banki Ludowe", des banques coopératives organisées dans la région de Poznan au XIX<sup>e</sup> siècle selon des règles de SCHULZE-DELITZSCH.

Le concept d'Économie sociale serait probablement plus riche et plus facilement acceptable dans les pays où cette notion est inconnue ou peu connue si on pouvait attribuer une considération égale aux trois (ou quatre) doctrines - apparemment contradictoire - mais, paradoxalement, conduisant aux mêmes buts sociaux.

## **8.2. COMMENT LE CONCEPT D'ÉCONOMIE SOCIAL DÉBORDE DES FRONTIÈRES DE L'EUROPE.**

**Claudia SANCHEZ BAJO**

Le concept d'Économie sociale a dépassé les frontières de l'Europe, particulièrement vers les Amériques, où les débats et les initiatives dans ce domaine sont de plus en plus nombreux. Par manque de place, nous mentionnerons brièvement quelques exemples d'initiatives nationales et de projets transnationaux de recherche.

En Amérique du Nord, le Québec peut être considéré comme un centre d'activité intellectuelle sur l'Économie sociale. En 1987, l'Université du Québec à Montréal a établi la Chaire GUY-BERNIER pour la Coopération, en partenariat avec la Fédération de Montréal des banques coopérative d'épargne Desjardins. Depuis lors, elle a réalisé un certain nombre d'études, non seulement sur les coopératives, en particulier celles d'épargne et de crédit, mais aussi sur l'Économie sociale dans son ensemble<sup>30</sup>. En 2001, l'École de l'Université des Sciences de Gestion, en partenariat avec la Chaire GUY-BERNIER, établit une maîtrise en Gestion des Entreprises de deux ans sur les entreprises collectives qui s'intéresse particulièrement aux coopératives, aux entreprises de l'Économie sociale, aux associations philanthropiques et à but non lucratif, aux mutuelles et aux organisations internationales<sup>31</sup>.

En Amérique Centrale, le mouvement coopératif costaricain a organisé en 2000 le premier symposium national de l'Économie sociale. Il s'est intéressé à la définition du concept, aux échanges d'expérience avec d'autres réalités nationales (Amérique centrale, Amérique du Sud et en Europe), ainsi que sur une action stratégique pour l'avenir. Une autre caractéristique

---

<sup>30</sup> Voir : <http://www.er.uqam.ca/nobel/ccgb/cahiers.html>

<sup>31</sup> Voir : <http://www.er.uqam.ca/nobel/ccgb/MBA.html>

importante était qu'il a aussi abordé la question du commerce équitable entre organisations d'Économie sociale au niveau international<sup>32</sup>.

Au Brésil, dans les années 90, ainsi que l'explique Paul SINGER<sup>33</sup>, il y a eu une renaissance de l'Économie sociale sous des modalités différentes. La première a été la création d'entreprises de solidarité à partir d'entreprises capitalistes en crise ou en faillite, et qui sont reprises par leurs propres employés avec l'aide des syndicats et d'entités spécialisées<sup>34</sup>. La deuxième modalité a été la création des différents types de coopératives de lotissement dans le cadre de la réforme agraire établis par le MST - le Mouvement des Sans Terre. La troisième modalité est la création de coopératives basées sur l'organisation des chômeurs et des travailleurs socialement exclus<sup>35</sup>. Une quatrième modalité est celle menée par les syndicats de la CUT et un système de réseau de coopératives de crédit rural<sup>36</sup>.

La recherche menée par SINGER s'inscrivait dans un programme de recherche transnational plus large financé à la fois la fondation MacArthur et la fondation Gulbenkian intitulé "Réinventer l'émancipation sociale", dans lequel le Professeur BOAVENTURA DE SOUSA SANTOS<sup>37</sup> (Directeur du Centre de Sciences sociales, à la Faculté d'Économie de l'Université de Coimbra, au Portugal) a joué un rôle important, et qui a été effectué par des chercheurs au Brésil, au Portugal, en Inde, en Afrique du Sud entre autres. Le projet a commencé en janvier 1999 et s'est terminé en décembre 2001. Il comprenait quatre groupes de travail transnationaux, dont un concernant l'Économie sociale. Les études et les interviews doivent être publiées en 2002<sup>38</sup>.

Le Brésil a également accueilli le Forum Social mondial avec un atelier spécifique appelé "l'économie solidaire, pilier d'une globalisation humanisante". Sous des noms divers, comme l'économie solidaire, l'Économie sociale, la socio-économie de la solidarité, l'économie humaine, l'économie populaire et l'économie de proximité, l'atelier a examiné les pratiques émergentes des relations économiques et sociales qui cherchent à améliorer la qualité de la vie des individus. L'atelier a constaté que leurs racines étaient multiples et leur dynamique culturelle diverse, allant des pratiques de réciprocité des peuples indigènes à la coopérative créée à Rochdale en Angleterre au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cependant, la déclaration de l'atelier a affirmé que ces pratiques partageaient plusieurs points de convergence : la reconnaissance de la valeur du travail humain, la satisfaction de besoins de tous comme base de la créativité technologique et de l'activité économique, la reconnaissance des droits de la femme et de sa place dans l'économie, et la recherche d'une relation avec la nature basée sur respect et les valeurs de coopération et de solidarité<sup>39</sup>. L'atelier s'est conclu avec une

---

<sup>32</sup> Voir : "*Economia Social: Experiencias y Estrategias – Ponencias y Conclusiones del I Simposio de Economia Social, San Jose, 23-24 de Marzo, 2000*"; San Jose de Costa Rica : Asamblea de trabajadores del Banco Popular y de Desarrollo Comunal, 2000.

<sup>33</sup> "La récente renaissance de l'économie solidaire au Brésil". Voir des extraits dans : <http://www.ces.fe.uc.pt/emancipa/research/en/difusao.html>

<sup>34</sup> Par exemple l'Association Nationale des Travailleurs dans les Entreprises d'Autogestion (Associação Nacional de Trabalhadores em Empresas de Autogestão) et Unisol. SINGER examine également Conforja, une grande fonderie qui a été reprise par quatre coopératives de travail associé.

<sup>35</sup> Cette troisième modalité a été promue par la Caritas (sous le Conseil National des Évêques du Brésil [Conselho Nacional dos Bispos do Brasil]), par Action Citoyenne contre la Misère et pour la Vie (Ação da Cidadania Contra a Miséria e pela Vida), et par les Incubateurs Technologiques de Coopératives Populaires (Incubadoras Tecnológicas de Cooperativas Populares), qui sont reliés à différentes universités brésiliennes.

<sup>36</sup> La CUT, la plus grande fédération syndicale du pays, a fondé l'Agence pour le développement solidaire (Agência de Desenvolvimento Solidário) et le système CRESOL qui est un réseau de coopératives de crédit en pleine expansion dans le Sud du Brésil.

<sup>37</sup> Voir : [http://www.ces.fe.uc.pt/ces/cv/boaventura\\_de\\_sousa\\_santos.html](http://www.ces.fe.uc.pt/ces/cv/boaventura_de_sousa_santos.html)

<sup>38</sup> Pour de plus amples informations voir : <http://www.ces.fe.uc.pt/emancipa/en/index.html>

<sup>39</sup> La synthèse de l'atelier : [http://www.forumsocialmundial.org.br/eng/tpropostas\\_economia\\_solidaria\\_por.asp](http://www.forumsocialmundial.org.br/eng/tpropostas_economia_solidaria_por.asp)

liste de 18 propositions pour des travaux ultérieurs. Ces propositions comprennent par exemple : l'élaboration du concept d'efficacité sociale; la définition de méthodologies pour analyser, mesurer et évaluer les entreprises d'Économie sociale; l'introduction de principes et règles éthiques dans chaque activité économique; la demande que les institutions multilatérales (OMC, FMI, Banque mondiale, etc.) incluent l'Économie sociale dans tous leurs programmes comme un composant indispensable pour le développement humain durable et multidimensionnel; la construction de réseaux et de stratégies de l'information; et une coopération plus rapprochée avec les autorités locales.

### **8.3. Le début d'une standardisation mondiale de l'Économie sociale : OCDE et OIT**

#### **Bruno ROELANTS**

Le Programme LEED (Développement Local Économique et de l'Emploi) de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Économique) "identifie, analyse et dissémine des idées innovantes relatives au développement local et à l'Économie sociale". Créé en 1982, il se concentre sur les types suivants d'activités : décentralisation des politiques de l'emploi, entrepreneuriat, globalisation et autorités locales, partenariats locaux et innovation sociale. Les membres du programme, outre ceux des états membres de l'Union européenne, incluent des pays candidats comme la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne et la Turquie, aussi bien que des pays extra-européens comme l'Australie, le Canada, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique. D'autres pays, comme la Slovénie, l'Allemagne, le Japon et la Corée, ont exprimé leur désir d'adhérer au programme<sup>40</sup>.

La Recommandation sur la Promotion des Coopératives, 2002, (de l'Organisation internationale du travail), votée le 20 juin 2002, est non seulement le tout premier texte normatif mondial sur les coopératives et sur leur promotion mais il se réfère aussi à l'Économie sociale, sans toutefois la mentionner nommément. Dans son article 4, elle déclare que *"Des mesures devraient être adoptées pour promouvoir le potentiel des coopératives dans tous les pays, quelque soit leur niveau de développement, afin d'aider celles-ci et leurs adhérents à (...) créer et développer un secteur bien particulier de l'économie, viable et dynamique, comprenant les coopératives, qui répond aux besoins sociaux et économiques de la collectivité »*.

L'article 6 de la Recommandation stipule que *"L'équilibre d'une société exige qu'il existe des secteurs public et privé puissants, ainsi qu'un puissant secteur coopératif, mutualiste et autres organisations sociales et non gouvernementales. C'est dans ce contexte que les gouvernements devraient mettre en place une politique et un cadre juridique favorables, conformes à la nature et à la fonction des coopératives et fondés sur les valeurs et principes coopératifs (...)"*.

Ce texte représente un précédent important pour que d'autres acteurs de l'économie sociale dans le monde reçoivent à l'avenir une attention semblable en termes de politiques publiques. Il ouvre également une période de normalisation de l'Économie sociale et de sa promotion dans le monde entier.

Ces tendances montrent que, malgré l'utilisation de termes différents ("Économie sociale", "économie de la solidarité", "troisième secteur", "secteur distinctif de l'économie", ou "secteur coopératif, mutualiste et autres organisations sociales et non gouvernementales"), l'Économie sociale correspond de plus en plus à un espace différencié de politiques publiques, avec ses

---

<sup>40</sup> <http://www.oecd.org/EN/about/0,,EN-about-545-nodirectorate-no-no-no-5,00.html>

normes et standards différenciés. Comme il est arrivé récemment à l'OIT dans le cas de coopératives, les acteurs de l'économie sociale devront de plus en plus prendre une part active dans la définition de ces normes et standards, afin d'éviter que ceux-ci soient définis exclusivement par des acteurs externes.

Texte original en anglais  
Traduction : CECOP aisbl - Guy BOUCQUIAUX

